Zeitschrift: Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de

numismatique = Rivista svizzera di numismatica

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 39 (1958-1959)

Artikel: Les boîtes de changeurs à Genève et Berne (XVIIe-XVIIIe s.)

Autor: Martin, Collin

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-173571

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COLIN MARTIN

LES BOITES DE CHANGEURS

à Genève et Berne (XVIIe-XVIIIe s.)

Notre première intention était de publier les boîtes de changeurs fabriquées à Genève. Les poids monétaires ne sont qu'un des aspects du commerce du change et de la circulation des monnaies étrangères. C'est la raison pour laquelle nous avons été amenés à étendre nos recherches pour situer mieux les problèmes posés par les boîtes de changeurs.

Notre travail est subdivisé comme suit :

- I. Les boîtes de changeurs.
- II. Jacques Blanc, balancier à Genève.
- III. La technique de Jacques Blanc.
- IV. Métrologie.
- V. Les boîtes portant la marque de Jacques Blanc.
- VI. Les dénéraux de Jacques Blanc.
- VII. Les poinçons de Jacques Blanc.
- VIII. Les poinçons de vérification des essayeurs de Lyon.
 - IX. De quelques poids monétaires d'origine genevoise et bernoise.
 - X. La règlementation des dénéraux à Genève.
 - XI. La règlementation des dénéraux à Berne.
- XII. Du cours des monnaies étrangères.
- XIII. Conclusion.

LES BOITES DE CHANGEURS

Tous les numismates et même les curieux ont remarqué, dans les vitrines des musées ou celles des antiquaires, ces petites boîtes allongées renfermant une balance et une série de poids, illustrés de toutes sortes d'effigies. Combien ont eu la curiosité de s'enquérir sur la destination de ces petits objets, mystérieux pour beaucoup? Même les amateurs de peinture ont pu en découvrir sur les tableaux de l'Ecole hollandaise (pl. 1). ¹

¹ Cf. Martin, Colin, La numismatique dans l'art, R. S. N. XXXVII, p. 39 (1955).

A une époque où il n'y avait pas de système pondéral uniforme, où la livre-poids variait d'un pays à l'autre, où le titre des monnaies différait non seulement d'un pays à l'autre mais d'une émission à l'autre, où les pièces, faute de tranche, pouvaient se rogner impunément, où, enfin, il était peu aisé de savoir exactement le poids que devait avoir une certaine monnaie, force était de les peser avant de les accepter au cours fixé par les ordonnances monétaires ou au prix qui s'établissait par le jeu du commerce. C'est ainsi que furent créés les poids monétaires, dérivés des «fiertons» qui, eux, dans les ateliers monétaires, faisaient fonctions de poids-témoins à l'occasion d'une frappe.

A l'usage des banquiers et des particuliers, les fabricants de balances créèrent ce que nous appelons les boîtes de changeurs, renfermant une balance à fléau, les dénéraux des monnaies et quelques poids (deniers ou grains) destinés à établir de combien une monnaie était rognée.

Lyon, siège d'un atelier monétaire depuis l'antiquité, importante place de commerce et de banque dès le XV^{me} siècle vit fleurir, dans ses murs, de nombreux ateliers de «balanciers» dont les boîtes se retrouvent dans presque tous les musées de France et de Suisse.

Les poids monétaires de Lyon sont aisément reconnaissables: en laiton, carrés, en forme de pyramides tronquées et renversées, ils étaient placés dans des alvéoles creusées dans une épaisse plaque de bois dur, constituant le fond de la boîte. A l'intérieur du couvercle, une tige en laiton, retenue par deux œillets, servait à extraire les poids de leur alvéole.

D'autres boîtes, de même facture, ne renferment pas de poids monétaires mais une série de poids concentriques, division du système pondéral. Elles étaient probablement destinées aux apothicaires et aux orfèvres. Un tableau de la collection Lehmann, de New York, exposé à Paris, en 1957, de Petrus Christus (1449) représente St-Eloi utilisant une balance et des poids de ce modèle, avec leur boîte (pl. 2).

On trouve quelquefois de ces boîtes d'apothicaires ou d'orfèvres qui ont été utilisées par des changeurs. Sur leur couvercle, sont annotés des noms de monnaies avec l'indication de leur poids respectif. Sur le couvercle d'autres boîtes, on voit collé un feuillet imprimé donnant ces mêmes indications. Il est permis de penser que ces imprimés étaient établis par les balanciers eux-mêmes et vendus avec les boîtes (pl. 6).

Les premières boîtes de changeurs se perdent dans la nuit des temps; Dieudonné en a signalé une dans la Haute-Egypte. Ils s'en fabriquaient un peu partout. Celles de la région rhénane ont aussi des poids de section carrée mais ils sont munis d'une petite tige centrale qui facilite leur préhension. Les boîtes italiennes ont en général des dénéraux circulaires; on connaît des poids arabes monétiformes, en verre.

A-t-on fabriqué des boîtes de changeurs dans notre pays? C'est ce que nous allons examiner.

JACQUES BLANC, BALANCIER A GENÈVE

La Revue suisse de numismatique a publié, en 1924, un article de A. Dieudonné, décrivant une boîte de changeurs genevois de 1726. Peu après, ce numismate a sorti son «Manuel des poids monétaires». Alors que dans l'article sus-mentionné l'auteur n'avait pas contesté à Jacques Blanc sa qualité de genevois, il écrit, dans son Manuel : «Je considère comme français les poids de Jacques Blanc, de Genève, dont plusieurs ont, au reste, le D de Lyon en poinçonnage». ²

Adrien Blanchet a été beaucoup plus catégorique sur ce point. Dans sa «Note sur des balanciers lyonnais» ³ il signale plusieurs boîtes signées «Jacques Blanc, rue Tupin à Lyon». A propos de la boîte publiée par A. Dieudonné, il constate ⁴, que les marques I B et D couronné, sont exactement les mêmes que celles employées par Jacques Blanc, balancier lyonnais. Il en conclut «que Jacques Blanc continuait à habiter Lyon et qu'à une période plus avancée de sa vie, il a fabriqué des boîtes destinées à l'exportation». D'ailleurs, continue-t-il «si l'on pensait que Jacques Blanc a pu quitter Lyon et s'installer à Genève, je répondrais que cette hypothèse n'est pas vraisemblable. Il paraît impossible qu'un balancier travaillant à l'étranger fût autorisé à envoyer ses produits pour les faire échantillonner (poinçonner) à la Monnaie de Lyon ...»

Cette question n'a jamais été examinée de plus près. Tout au plus, le D^r Roehrich se souvenait-il que l'article de A. Dieudonné avait quelque peu surpris Eugène Demole. ⁵

Tout-à-fait par hasard, nous avons découvert au Musée du vieux Pays d'Enhaut, à Château d'Oex, une fort belle boîte de changeurs portant également les poinçons de Jacques Blanc, de Genève. Alors que M. Blanchet signale des boîtes de 1687 et de 1726, et A. Dieudonné une boîte également de 1726, celle de Château d'Oex a été incontestablement fabriquée postérieurement à 1755. Ainsi, outre la question de savoir si Jacques Blanc avait travaillé à Lyon et Genève se posait une seconde question, celle de savoir si ce Jacques Blanc avait travaillé effectivement pendant près de 70 ans.

Les recherches que nous avons patiemment menées, pendant quelques années, nous ont permis de recueillir toute une série de boîtes de changeurs portant les poinçons de Jacques Blanc. Les archives de Genève nous ont procuré, en outre, quelques renseignements qui nous ont permis de résoudre une partie de ces problèmes.

A

En 1685, «Un Sr Jacques Blanc, de Lyon, maître et marchand balancier» présente au Conseil de Genève une requête «tendant à lui permettre de résider en cette ville et d'y exercer son métier et négoce». Le 28 septembre 1701, Jaques Blanc, «fils

² Une boîte de changeur genevois de 1726, R. S. N. t. XXIII, p. 422.

³ Dans Rev. suisse de num. t. XXV (1930), p. 86.

⁴ Cf. p. 89.

⁵ Sa lettre à l'auteur, du 17 mai 1943.

d'Etienne, de Lyon, maître et marchand balancier est reçu habitant». Il teste le 8 septembre 1689, avec sa femme Marie Tombet, en faveur de leur seul fils survivant, Jean-Henri, l'autre fils, Jean-Jacques, étant mort l'année auparavant, à l'âge de 9 ans. Jacques Blanc, «marchand-balancier», est mort à Genève le 26 décembre 1702, à l'âge de 66 ans, sa femme le 18 janvier 1703, à l'âge de 64 ans. ⁶ Leur fils, Jean-Henri Blanc exerce la même profession de «balancier»; il épouse le 24 juin 1702 Anne Bonnard, dont il aura au moins quatre enfants. Il meurt à 50 ans, en 1726, le 11 avril.

Ainsi, contrairement à l'opinion émise par A. Blanchet, Jacques Blanc a effectivement transféré ses pénates et son atelier de Lyon à Genève, en 1685. Né en 1636, il n'avait travaillé que peu de temps à Lyon. Les boîtes et dénéraux signalés par A. Blanchet, portant la marque de Lyon, sont donc antérieurs à 1685.

Il n'est pas toujours aisé de dater les boîtes de changeurs car elles sont souvent incomplètes. Dans plusieurs boîtes, les dénéraux originaux ont été substitués au cours des années par ceux de pièces plus récentes. Sauf si le balancier poinçonnait la date de fabrication sur la boîte, la seule chose que l'on puisse dire avec certitude, d'une boîte complète, c'est qu'elle est en tout cas postérieure à l'année d'émission de la monnaie la plus récente représentée par un dénéral. C'est ainsi que Dieudonné a pu dater sa boîte de 1726, puisqu'il y figure, sous numéros 4, le dénéral du Louis d'or aux lunettes, dont la frappe a commencé en 1726; tous les autres dénéraux sont de pièces frappées antérieurement.

La boîte de Château d'Oex et deux de celles que nous décrirons plus loin renferment les dénéraux de la pistole de Genève, dont la première frappe remonte à 1752. Ces trois boîtes renferment en outre les poids de pièces de Savoie frappées en 1755.

Nous savons maintenant que Jacques Blanc a travaillé à Lyon jusqu'en 1685 puis à Genève jusqu'en 1702, date de sa mort. Il ne saurait donc être l'auteur, contrairement à ce que pensaient Blanchet et Dieudonné, des boîtes postérieures à 1726 et, encore moins, de celles postérieures à 1755.

 \mathbf{B}

Jean-Henri Blanc, fils de Jacques, a exercé à Genève la même profession de balancier que son père. Il en avait certainement hérité l'outillage. Il est vraisemblable qu'il ait continué la fabrication de balances en utilisant, à titre de marque de fabrique, les poinçons de son père.

A l'appui de cette hypothèse, on peut avancer que son père avait déjà, en transférant son atelier de Lyon à Genève, apporté avec lui un certain nombre de dénéraux qui avaient déjà été poinçonnés par la Monnaie de Lyon, D, et qu'il avait placé ces dénéraux fabriqués à Lyon dans les boîtes fabriquées par lui à Genève.

La date de naissance de Jean-Henri Blanc se situe aux environs de 1676. Il avait

⁶ Nous devons ces renseignements aux patientes recherches de M. Paul F. Geisendorf, archiviste à Genève.

épousé, le 24 juin 1702, Anne Bonnard. Il est mort à 50 ans, le 11 avril 1726, laissant une veuve et en tout cas un fils mineur, Jean. L'inventaire de sa succession, conservé aux Archives de Genève, donne le détail de ses biens. On y trouve la description de tout son outillage et la liste des marchandises encore en stock. Nous verrons plus loin que Jean-Henri Blanc fut balancier juré de Genève entre 1723 et 1726, date de sa mort.

C

Jean, fils de Jean-Henri, donc petit-fils de Jacques Blanc, a aussi exercé, à Genève, la profession de balancier. Né le 4 avril 1707, il avait 19 ans à la mort de son père. Il épousa, le 3 avril 1735, Gabrielle Chevalier. Il est décédé à Genève le 5 février 1763.

Les boîtes de changeurs postérieures à 1726 sont incontestablement sorties de l'atelier de Jean Blanc.

D

Jean Blanc eut à son tour un fils, Jean-François, né le 31 juillet 1744. Fut-il, lui aussi, balancier? Rien ne permet de le dire. Il épousa, fort tard, le 6 juillet 1792, Jeanne-Marguerite Garnier. Agé de 19 ans au décès de son père, en 1763, il aurait pu à son tour reprendre l'atelier familial. La dernière boîte que nous avons retrouvée est datée de 1759: c'est la raison pour laquelle nous n'avons pas poursuivi plus loin nos investigations au sujet de Jean-François.

Ces trois, éventuellement quatre générations de Blanc, ont apposé sur leurs boîtes la même marque à feu «Jacques Blanc», maintenant ainsi, pendant près d'un siècle, leur entreprise sous la même enseigne. Dans la suite de notre travail nous avons, pour cette raison, utilisé l'expression «Jacques Blanc» pour désigner les boîtes et poids fabriqués dans cet atelier familial.

En conclusion, on peut distinguer quatre périodes de l'activité de l'atelier : «Jacques Blanc».

- a) Période où l'atelier était situé à Lyon, à la rue Tupin, exploité par Jacques Blanc, de 1666 en tout cas jusqu'en 1685.
- b) Période durant laquelle ce même Jacques Blanc a travaillé à Genève, de 1685 à 1702, date de sa mort.
- c) Période durant laquelle l'atelier a été exploité par Jean-Henri Blanc, fils de Jacques, de 1702 à 1726, date de sa mort.
- d) Période durant laquelle l'atelier a été exploité par Jean, fils de Jean-Henri, de 1726 à 1763, date de sa mort.

Nous examinerons, dans un chapitre ultérieur, les poinçons IB et leur attribution aux différents membres de cette famille.

LA TECHNIQUE DE JACQUES BLANC

L'examen des dénéraux et de leurs boîtes montre que les balanciers des XVIIe et XVIIIe siècles travaillaient en artisans, à la pièce. Toutes les boîtes sont de formats différents. Les bois utilisés sont le poirier, le chêne, le noyer. Ce qui frappe le plus c'est l'ordonnance des boîtes: aucune règle fixe dans la disposition des poids. Dans deux boîtes semblables, quant à leur contenu, on trouve les mêmes pièces une fois à droite, une fois à gauche. (Voir, par exemple, notre planche 4.)

Bien plus, les poids eux-mêmes sont rarement semblables, de telle manière que l'on ne peut pas échanger, entre deux boîtes, deux poids du même modèle. Taillés un à un, ils sont soit plus larges, soit plus hauts. Comme chaque poids remplit exactement son alvéole, on peut en conclure que l'ouvrier creusait et ajustait les alvéoles poids par poids, utilisant au mieux l'espace disponible.

Les poinçons d'effigies des dénéraux étaient utilisés pour les poids de différentes valeurs d'une même monnaie. Il en résultait que sur les petits poids l'effigie débordait.

Au revers, les chiffres romains ont dû être apposés séparément. Tout au plus y avait-il des poinçons uniques pour marquer II et III. La demi se marquait d'un trait horizontal, selon l'usage général. Certains dénéraux de Jacques Blanc toutefois portent, pour marquer la demi, un petit 2 placé au-dessus du dernier chiffre. Ces 2 ne se trouvent que sur les dénéraux portant le poinçon du type c (pl. 12).

La marque apposée au fer sur le couvercle des boîtes semble être exactement la même sur toutes, tant celles de la période lyonnaise que celles fabriquées à Genève.

Il en est de même des poinçons d'effigies des dénéraux. Nous n'avons repéré qu'une seule exception: pour les dénéraux des pistoles de Charles-Quint, un premier poinçon se trouve dans la boîte A. Il a été remplacé ensuite par un poinçon d'une gravure légèrement différente.

On peut donc dire, en résumé, que l'outillage de Jacques Blanc l'a suivi de Lyon à Genève et que ses successeurs s'en sont encore servi, en tout, durant près d'un siècle.

MÉTROLOGIE

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, il nous paraît indispensable de rappeler quelques notions de métrologie. Science difficile entre toutes, elle fixe, dans la mesure du possible les unités de mesures en usage dans les divers pays. Il y a là une une grande complexité, car les usages varient non seulement d'une région à l'autre, mais, dans la même contrée, les systèmes se succèdent ou, même, subsistent côte à côte.

Lorsqu'un chercheur trouve dans un texte la mention d'une monnaie, il nous demande invariablement de lui en indiquer la valeur en francs modernes. Chacun de nous a vécu la dévaluation des monnaies, y compris celle du franc suisse; chacun a assisté, durant la guerre, à la hausse de certaines denrées, indépendamment des fluctuations du franc suisse lui-même. Faute d'une commune mesure, stable, on ne peut apprécier la valeur des monnaies anciennes. Les seules précisions que nous espérons apporter par cette étude, sont de deux ordres :

- a) Dans la mesure du possible, la détermination en poids et titre, donc en grammes de métal fin, or ou argent, des monnaies citées le plus fréquemment dans les textes,
- b) l'estimation, en batz de Berne, de ces monnaies.

La grande difficulté consiste à interpréter sans ambiguïté les textes, c'est à dire à déterminer exactement de quelle monnaie il s'agit. Non seulement les mêmes expressions sont utilisées pour des monnaies réelles différentes, mais encore des mots identiques représentent tantôt des monnaies réelles, tantôt des monnaies de compte. Or, les monnaies réelles sont des marchandises, soumises aux fluctuations du marché, alors que celles de compte, notions abstraites, sont stables. Seul varie le prix des marchandises, par rapport à la monnaie de compte; c'est ce que Vilfredo Pareto appelle l'ophélimité des biens – le prix que l'acquéreur y attache.

Nous rappellerons donc, succinctement

- a) le système de poids et mesures des métaux précieux, le système monétaire, qui est double, à savoir;
- b) la monnaie de compte, utilisée pour la comptabilité;
- c) les monnaies réelles, dont une partie seulement se rattache à la monnaie de compte, les autres, tant locales qu'étrangères, étant soumises aux fluctuations du marché.

BERNE (XVIe-XVIIIe siècles)

```
Monnaie de compte non frappée
Livre (Pfund)
                                  = 20 sols
sol (Soss ou Luzerner)
                                  = 12 deniers
denier (Pfenning)
Monnaie de compte, non frappée, mais se rattachant à la monnaie réelle
Couronne (Krone)
                                  = 25 batz
                                  = 15 batz
Florin (Gulden)
Batz
                                  = 4 creutzers
Monnaie réelle, frappée selon le système du batz (monn. fiduciaire)
Ecu (Thaler) (1493–1679)
                                  = 30 batz, argent, 27,5-27,9 grammes
                                     40 batz, argent, 29,318 grammes
            (dès 1795)
Florin (Gulden) (1520–1594)
                                  = 15 batz, or,
                                                      3,2 grammes env.
Batz
                                             argent
Monnaies réelles, évaluées comme les monnaies étrangères (marchandise)
Ducat (Dukat) (1600-1794)
                                                    or, 3,455 grammes
  ses multiples et fractions,
Doublons (Duplone) (1793-1797)
                                                    or, 7,620 grammes
  doubles et demi-doublons
```

PAYS DE VAUD

Monnaie de compte

Ecu = 60 sols = 5 florins = 20 batz florin = 12 sols = 4 batz

batz = 3 sols = 36 deniers

sol = 12 deniers

denier = 2 oboles ou mailles

GENÈVE

Monnaie de compte, jusqu'en 1689, utilisée pour la frappe des monnaies jusqu'en 1792

Florin = 12 sols sol = 12 deniers

Monnaie de compte, dès 1689

équivalence par rapport au système du florin

Livre courante = 20 sols = 3 florins 6 sols = 42 sols

sol courant = 12 deniers = 2 sols 1,2 deniers denier courant = 2 deniers ¹/₁₀

SAVOIE

Monnaie de compte, jusqu'en 1717

Fiorino = 12 soldi soldo = 12 denari

denaro

Monnaie de compte, imposée dès 1717, utilisée pour la frappe des monnaies dès 1630

Lire = 20 sols sol = 12 deniers

FRANCE

période du XVIe siècle jusqu'au système décimal

Poids pour l'or et l'argent

Marc * 244,753 grammes = 8 onces

once 30,5941 grammes = 8 gros = 24 deniers

gros 3,8242 grammes = 3 deniers

denier 1,2747 grammes = 2 oboles = 24 grains

obole 0,6373 grammes = 12 grains

grain 0,053 I grammes

*marc de Paris ou marc de Troves = 1/2 livre f

^{*}marc de Paris ou marc de Troyes = 1/2 livre forte
2/3 livre faible

```
Titre de l'or
24 carats
                      1,000
                                              = \frac{32}{39}es
 I carat
                       0,0416
1/_{32}e
                       0,0013
Titre des monnaies d'or françaises
23 carats = 0,9584 pour les écus de Henri III à Louis XIV
22 carats = 0,9166 à partir des louis d'or de 1644
                      (sauf pour les lis d'or, frappés à 23^{8/32} = 0.968)
22 carats était également le titre des monnaies espagnoles
Titre pour l'argent
12 deniers
                                 = 288 grains
                    = 1,000
 1 denier
                       0,0833
                                      24 grains
 1 grain
                       0,00347
Titre des monnaies d'argent
            6 grains = 0,938 pour les testons de Henri III
11 deniers 11 grains = 0,955 pour quarts d'écus de Henri III à Louis XIV
12 deniers
                     = 1,000 écus dès Louis XIV
```

Monnaie de compte

livre = 20 sous sou = 12 deniers

denier

Monnaies réelles

Les principales monnaies frappées, circulant dans le Pays de Vaud et à Genève, sont énumérées dans notre chapitre relatif aux poids monétaires.

LES BOITES PORTANT LA MARQUE DE JACQUES BLANC

Nous avons retrouvé plusieurs boîtes de Jacques Blanc, fabriquées, incontestablement, à Genève. Leur donner une date est chose malaisée pour plusieurs raisons.

Il est quelquefois difficile d'établir si la boîte contient encore, actuellement, les dénéraux qui y ont été placés par Jacques Blanc, lui-même. Il n'est en effet pas rare de trouver dans les boîtes de changeurs les dénéraux de monnaies créées postérieurement à la boîte elle-même. Certaines boîtes ont été utilisées durant une très longue période et il est concevable que leurs propriétaires aient, au cours des années, sorti les dénéraux de pièces anciennes, devenues plus rares sur le marché, pour les remplacer par les dénéraux de pièces plus récentes, émises postérieurement à la fabrication de la boîte. De plus, presque toutes les boîtes que l'on trouve dans le commerce et même dans les collections renferment des dénéraux d'autres fabricants, placés là, semble-t-il, pour remplir les cases vides de boîtes dépareillées. Il convient donc, avant toute chose, de vérifier si les dénéraux portent bien, au revers, le poinçon de celui qui a fabriqué

la boîte; il faut éliminer ceux d'autres fabricants. Cela n'est pas toujours aisé car certains dénéraux, notamment ceux de petites valeurs, ont un revers lisse, sans contremarque ni indication de poids.

Sur presque toutes les boîtes, leurs propriétaires, ou peut-être déjà le fabricant, ont inscrit, à l'encre, en regard de chaque case, le nom de la monnaie. Cela permet d'établir quels étaient les dénéraux d'origine et, partant, de fixer une date pour la fabrication de la boîte.

Ces examens préliminaires permettent d'établir la liste chronologique des monnaies représentées. La plus récente donnera la date à partir de laquelle la boîte a pu être fabriquée (dies a qua). La comparaison avec d'autres boîtes, renfermant des pièces postérieures, permettra d'admettre une date limite dans la mesure où les boîtes renferment des monnaies de même catégorie (dies ante quam).

Ces considérations nous ont guidés dans l'essai de classement chronologique des boîtes de Jacques Blanc que nous avons examinées.

Les boîtes fabriquées à Lyon, par Jacques Blanc, ne contiennent que des dénéraux de monnaies de France, d'Espagne, de Gênes et Florence. Nous avons là l'illustration des relations les plus importantes qu'entretenaient les banquiers de Lyon, au XVIIe siècle, avec l'étranger.

Quelques boîtes, parmi les premières, fabriquées à Genève, ont en plus les dénéraux de monnaies de Milan et du Portugal. Que Genève eût des relations commerciales avec Milan n'est pas pour nous surprendre, la présence des dénéraux de monnaies du Portugal non plus. C'est plutôt leur absence dans les boîtes lyonnaises qui s'explique mal.

Dès 1741, les boîtes de Jacques Blanc comportent les dénéraux de monnaies de Savoie et de Genève. Ces dernières boîtes ont un caractère local certain. Jacques Blanc les fabriquait pour sa clientèle de Genève et du Pays de Vaud. La boîte R provient, nous le savons, du commis des sels de Bex, préposé officiel de leurs LL.EE. de Berne au change des monnaies. Les dénéraux des monnaies de Savoie et de Genève que contiennent ces boîtes sont tous inédits.

Catalogue descriptif des boîtes portant la marque Jacques Blanc

A. Genève, Cabinet des médailles, nº 43.457 – datée: 1666

boîte rectangulaire, de 17,5 imes 6,1 cm

à l'intérieur du couvercle :

au fer: IACQVES BLANC

à l'encre: Jacques Blanc – Rue tupein / Au 3 dophin A Lion: 1666 balance en laiton, tige de laiton, tenue par deux agrafes au couvercle,

11 alvéoles et 1 tiroir, dont le couvercle manque

11 dénéraux, poinçons b, 1 poinçon aç

France: nos 1,2

Espagne: n^{os} 65, 66, 71, 73, 74

Florence: nos 84, 86, 87

denier: nos 97

Cette boîte peut être considérée comme une des toutes premières fabriquées par J. Blanc. Il n'avait alors que 30 ans. La boîte n'a pas encore la marque au fer: RVE TVPIN A LION. Les dénéraux ne portent pas encore le poinçon de contrôle de Lyon (D), sauf pour l'écu soleil (pl. 4).

B. Berne, Musée historique, nº 15.087 (1666–1685)

boîte rectangulaire, de 17,7 \times 6,2 cm

au fer: IACQVES BLANC / RVE TVPIN A LION

balance en laiton, tige de laiton

11 alvéoles et 1 tiroir pour les grains (3, 4 et 6)

10 dénéraux d'origine, au poinçon aα

France:

nos 1,44

Espagne: n^{08} 65, 66, 71, 73, 74

Florence: nº 84, 86, 87

à cette boîte, sont joints:

- a) dénéral du REAL de Ferdinand & Isabelle six flèches nouées par un lac d'amour R/R (réal) 3,29 g D. 154
- b) dénéral de la quadruple pistole de Charles-Quint, au poinçon NR (Nicolas Raybay, Lyon, vers 1700) D. 148, cf. le nº 69 ci-après.
- c) plaque de laiton, poinçonnée CH 58, de 1,75 g que nous n'avons pas pu identifier.
- d) plaque de laiton, percée d'un petit trou, de 0,31 g, probablement 6 grains. (pl.4)
- C. Genève, Cabinet des médailles, nº 20.279 (1666–1685)

b. rect. 18,7 \times 7,5 cm

au fer: IACQVES BLANC / RVE TVPIN A LION

balance: plateaux en laiton, portant au centre la marque .I. BLANC. fléau en fer (pl. 10)

14 alvéoles et tiroir

14 dénéraux d'origine, poinçons : aβ, aγ, aδ, b et d

France:

nos 1,2

Espagne:

nos 66, 69, 71, 73, 74, 77, 78, 79

Florence: nos 83, 84, 86, 87

D. Genève, Cabinet des médailles, sans num. (1666–1685)

b. rect. 18,6 \times 7,6 cm

au fer: IACQUES BLANC / RVE TVPIN A LION

la balance manque

13 alvéoles et 1 tiroir

4 dénéraux d'origine, poinçon aβ et δ (nos 73, 77, 93 et 94)

Espagne: n^{08} 65, 66, 71, 73, 74, 77

Florence: nos 84, 86, 87

Gênes:

nos 93, 94

des 9 dénéraux manquants, 7 ont été remplacés par de plus récents manquent totalement: nos 78, 79

E. Berne, Musée des postes (1666–1685)

Une boîte, portant la marque Jacques Blanc Rue Tupin à Lion

était exposée, il y a une dizaine d'années, au Musée des postes, à Berne. Malgré nos recherches, en vue de la rédaction de ce travail, elle n'a pas été retrouvée.

De petit format, elle renfermait une douzaine de dénéraux, portant, au revers, le poinçon de vérification de Lyon, D, surmonté de la fleur de lis, avec, dessous B

Le poinçon de Jacques Blanc était du type aa.

F. Zurich, Musée national, nº LM 21.861 (1693-1702)

b. rect. 19,6 \times 8,5 cm

à l'encre: PAR / au fer: IACQVES BLANC / FAIT A GENEVE

balance à fléau de fer, et plateaux de laiton (probablement d'une autre boîte, car plus petite que l'alvéole)

17 alvéoles et 1 tiroir pour les grains

15 dénéraux d'origine, poinçons c ou d

France: nos 3 et 6 (qui manque) Espagne: nos 65, 66, 68, 71, 73, 74

Florence: n° 84, 86, 87 Milan: n° 89, 90, 92 Gênes: n° 93, 94, 95

Le louis aux 4 L a été remplacé postérieurement par celui aux lunettes (nº 38 poinçon f)

Le croisat (nº 93, poinçon e) est postérieur également.

Au-dessus des alvéoles, sont imprimés les noms des monnaies: Ducat, Italie-pistole, ducaton, escu d'or, Espagne-pistole.

(pl. 8)

G. Genève, Cabinet des médailles, nº 29.752 (1700 env.)

boîte allongée, aux extrêmités arrondies, 29,9 imes 5,8 cm

au fer: IACQVES BLANC

balance: fléau de fer, plateaux de laiton, avec au centre une marque I · B (pl. 10)

10 alvéoles

8 dénéraux d'origine, poinçons c et d

France: nos 3, 4, 6 Espagne: nos 66, 69, 71, 73 Florence: nos 84, 86

le dénéral de la quadruple pistole (n° 69, poinçon e) est postérieur la case vide devait probablement renfermer le double-ducat (n° 65)

H. Bâle, Musée historique, nº 1903.196 datée 1702

b. allongée, arrondie, 20,2 × 6,3 cm

à l'encre: Jacques Blanc / FAIT A GENEVE . 1702 .

balance: fléau en fer, plateaux en laiton

11 alvéoles

11 dénéraux d'origine, poinçons : b, c et d.

France: nos 2, 3, 6, 9 Espagne: nos 65, 66, 69, 71, 73

Florence: nos 84, 87

(pl. 5)

I. Genève, Cabinet des médailles, nº 29.758 (après 1726)

b. rect. 21,5 \times 7,2 cm

au fer: IACQVES BLANC / FAIT A GENEVE

balance de laiton

20 alvéoles et une circulaire, pour des poids concentriques, nº 96

18 dénéraux d'origine, poinçons c, e et f

France: nos 5, 6, 7, 16, 18, 21, 23, 24, 35, 36, 38

Espagne: n^{os} 65, 67, 70, 72, 73, 74

denier: nº 97

il manque les dénéraux des Louis aux 2 L (nºs 29 et 30)

Cette boîte, unique en son genre, à notre connaissance, marque une transition entre deux modes de peser les monnaies. Outre les dénéraux, elle renfermait une série de poids concentriques – unités pondérales. – La preuve de ce nouvel usage ressort également des inscriptions manuscrites, sur le couvercle, indiquant le poids de toute une série de monnaies, dont justement les dénéraux ne se trouvent pas dans la boîte (croisats de Gênes, ducatons de Milan, Philippe, écus blancs, portugaises).

Au-dessus de l'alvéole circulaire, on lit: 2 once(s). Le seul poids qui reste est celui pesant 1 once. Les autres devaient peser 1/2 once, 1/4 d'once, 1/8 d'once, le dernier, formant couvercle également 1/8 d'once, c'est à dire 1 gros. Le tout faisait bien 2 onces, ou 16 gros. (pl. 6)

K. Berne, Musée historique, nº 5275 (1726–1740)

b. allongée et arrondie, 27 × 7,1 cm

sur le couvercle, au fer * FINS *

à l'intérieur, au fer: IACQVES BLANC / FAIT A GENEVE

Balance, fléau de fer, plateaux de laiton

19 alvéoles

18 dénéraux d'origine, poinçons : e et f

France: nos 5, 6, 10, 16, 18, 20, 23, 25, 29, 32, 35, 36, 38

Espagne: n^{08} 67, 70, 72, 73, 76

le double-ducat manque.

(pl. 5)

L. Lausanne, Cabinet des médailles (1726–1740)

b. rect. 19,8 \times 6,1 cm

à l'extérieur, au fer: * FINS *

intérieur, au fer: IACQVES BLANC / FAIT A GENEVE

balance de laiton

13 alvéoles

12 dénéraux d'origine, poinçons: c, d et f

France: nos 5, 6, 8, 18, 23, 29, 31, 35

Espagne: n^{08} 66, 72, 73, 74

le louis aux lunettes est d'une autre facture (nº 37)

M. Paris, Cabinet des médailles (1726)

Boîte rectangulaire, de 24,5 \times 7,8 cm

à l'intérieur du couvercle, imprimé: IACQVES BLANC / FAIT A GENEVE

à l'extérieur, sur le couvercle: FINS

la tige de laiton manque

balance incomplète

- 26 alvéoles et un tiroir pour les grains et 1 den.
- 22 dénéraux
- 4 cases vides

Boîte certainement hybride, que nous ne connaissons que par la publication parue dans la présente Revue, t. 23, p. 422 (1924), où elle est reproduite en dessin.

- 3 dénéraux portent le poinçon de Lyon
- 4 dénéraux portent le poinçon de IB
- 8 dénéraux portent le poinçon de IB couronnés
- 5 n'ont pas de marque
- 1 poinçon IB couronné et D, doit être aussi une erreur de lecture, le poinçon IB couronné est postérieur à l'activité de J. Blanc à Lyon.

Cette boîte est probablement de 1726; toutefois elle contient des dénéraux anciens, tant de la période lyonnaise que de celle s'étendant de 1690 à 1725.

L'état original peut être établi par les inscriptions manuscrites. Il devait être le suivant:

France: nos 5, 12, 15, 16, 17, 19, 23, 25, 29, 30, 35, 36, 38

Espagne: nos 65, 66, 69, 71, 73, 74, 81

Florence: nos 86, 87 Milan: nos 89, 90 Gênes: nos 93, 94 denier: no 97

C'est la boîte publiée par A. Dieudonné, dans la Rev. suisse de num. t XXIII, p. 422 (1924).

N. Genève, Cabinet des médailles (1726-1741)

b. rect. de 28,5 imes 9,1 cm

* TRES FIN * un papier portant des notes sur le cours des monnaies cache l'habituelle inscription IACQVES BLANC / FAIT A GENEVE

la balance manque

41 alvéoles

40 dénéraux d'origine, poinçons : c, e et f

France: n^{08} 5, 6, 10, 16, 18, 20, 23, 25, 26, 29, 32, 33, 35, 36, 38, 39,

40,41,46

Portugal: nos 58, 62, 63, 64

Espagne: n^{08} 65, 68, 70, 72, 73, 76, 80, 82

Florence: nos 84, 85, 88
Milan: nos 89, 90, 92
Gênes: nos 93, 94
denier: no 97

manque le quart de croisat de Gênes (nº 95)

O. Genève, Cabinet des médailles, nº 29.754 (1741–1752)

b. rect. de 28,7 \times 8,9 cm

*TRES FIN * et IACQVES BLANC / FAIT A GENEVE balance en fer et laiton

45 alvéoles

37 dénéraux d'origine, poinçons : c et f. France: n^{08} 5, 6, 18, 22, 23, 24, 29, 32, 33, 35, 36, 38, 39, 40, 41, 45 Savoie: nº 48 Portugal: nos 57, 60, 62, 63, 64 Espagne: nos 65, 66, 70, 72, 73, 80, 81 Florence: nos 84, 85, 88 Milan: nos 89, 90, 92 Gênes: nos 93, 95 manquent les nos: 8, 16, 26, 61, 68, 76, 94, 97 le dénéral du quart de croisat (nº 95) est gravé erronément VIII D XII au lieu de VII D XII. Son poids est exact. Genève, Cabinet des médailles, nº 29.357 datée 1748 b. rect. de 29,6 \times 9,1 cm * TRES FIN * et IACQVES BLANC / FAIT A GENEVE sous la boîte, à l'encre: à Philippe Miège 1748 me coute un Mirliton, achetés du Sr Blanc, dit Balancier 45 alvéoles 45 dénéraux d'origine, poinçons: e et f. disposition absolument identique à celle de la boîte précédente: O Genève, Cabinet des médailles, nº 20.284 (après 1755) b. rect. de 28,5 \times 10 cm * TRES FIN * et IACQVES BLANC / FAIT A GENEVE balance manque 40 alvéoles et tiroir pour les grains 28 dénéraux d'origine, poinçons: c, e et f France: nos 16, 18, 20, 23, 24, 26, 29, 33, 35, 38, 39 Genève: nº 47 Savoie: n^{08} 49, 51, 52 Portugal: nos 57, 59, 61, 62, 63, 64 Espagne: n^{08} 65, 67, 72, 73, 76 Florence: nos 85, 88 manquent les dénéraux nos 5, 6, 8, 26, 32, 37, 48, 50, 68, 69, 84, 97 Château d'Oex, Musée du vieux Pays d'Enhaut (après 1755) Boîte rectangulaire, de 32,9 imes 11,4 cm à l'intérieur du couvercle, au fer:

R.

IACQVES BLANC / FAIT A GENEVE

à l'extérieur, sur le couvercle:

* TRES FIN * et à l'encre: «Trébuchet à LL.EE. reçu de l'inventaire du Bévieux,

le 23 novembre 1793»

tige de laiton, retenue par 2 œillets

balance en laiton

55 alvéoles et tiroir pour les grains

55 dénéraux d'origine, poinçon f

Inscriptions sur l'intérieur du couvercle, au crayon :

«Le Louis neuf doit pezer 143 grains»

«Le Louis vieux

P.

Q.

153 grains» *

Il s'agit là du louis aux écus de 1786 à 1788 (C. 2183) de V D XXIII (7,59 grammes) et du louis aux lunettes, de 1775 à 1784 (C. 2179) de VI D IX (8,10 grammes)

* Le mandat bernois du 22 avril 1786 rappelle que les louis d'or de 1726 à 1785 doivent peser 153 grains. Les plus légers seront échangés par la Monnaie, après déduction de 2 sols 3 deniers pour chaque grain manquant.

ACB. MS. 4, p. 110 - ACV. Ba. 16. 10, p. 82x.

Cette boîte a été fabriquée postérieurement à 1755

France: nos 11, 12, 13, 16, 18, 20, 23, 25, 26, 29, 32, 33, 35, 36, 37,

38, 39, 40, 41, 45

Genève: nº 47

Savoie: nos 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56

Portugal: nos 57, 59, 61, 62, 63, 64

Espagne: n^{08} 65, 67, 68, 70, 72, 73, 76, 80, 82

Florence: nos 84, 85, 88 Milan: nos 89, 90, 92 Gênes nos 93, 94, 95

denier nº 97

(pl.7)

S. Genève, Cabinet des médailles, nº 29.372 (après 1755)

b. rect. de 33,2 \times 10,9 cm

*TRES FIN * et IACQVES BLANC / FAIT A GENEVE

balance en fer et laiton

55 alvéoles et tiroir

38 dénéraux d'origine, poinçon: f

4 dénéraux plus anciens (nºs 19, 38, 69, 71) même ordonnance que dans la boîte R manquent les nºs 11, 26, 36, 47, 48, 49, 51, 52, 56, 61, 68, 92, 97

à l'encre les noms des monnaies et «le Carolin du poid du Louis aux 🔟 moin 4 grains»

T. Lausanne, Cabinet des médailles, datée 1759

b. rect. 33,2 \times 11,1 cm

* TRES FIN * et IACQVES BLANC / FAIT A GENEVE

à l'encre F P

balance en fer et laiton

55 alvéoles et tiroir pour les grains

55 dénéraux d'origine, poinçon: f

exactement la même répartition que dans la boîte R, sauf que l'écu blanc (40 et 41) est remplacé par l'écu aux lauriers (42 et 43)

à l'encre, les noms des monnaies. Au-dessus : «Coute un Louis d'or neuf»

X. Dénéraux épars, dont nous n'avons trouvé l'emplacement dans aucune boîte.

Moins usités, ils étaient probablement vendus par J. Blanc au détail.

Ce sont les numéros de notre catalogue: 14, 27, 28, 34, 91

LES DÉNÉRAUX DE JACQUES BLANC

Nous pensions tout d'abord nous borner à indiquer quels types de poids monétaires avaient été fabriqués par Jacques Blanc, en nous référant au Manuel, de Dieudonné ^{6bis}. Il nous est apparu toutefois qu'un grand nombre de nos dénéraux étaient inédits, ou des variantes du catalogue susmentionné. Comme beaucoup de musées, de collectionneurs et d'antiquaires possèdent des poids monétaires, en boîte ou épars, non classés, nous avons pensé faire œuvre utile en mettant à leur disposition un inventaire le plus complet possible des poids de J. Blanc, catalogue qui leur permettra même d'identifier par analogie, les poids d'autres ateliers.

Nous nous sommes efforcés d'identifier toutes les monnaies correspondant aux dénéraux, et en avons donné les références aux ouvrages usuels de classement.

Pour chaque dénéral, nous indiquons:

- a) la ou les monnaies, qui étaient pesées avec ce dénéral, avec l'indication du souverain et les périodes de sa frappe,
- b) une description de l'effigie du droit, du dénéral,
- c) l'indication des poids, gravés généralement au revers,
- d) le poids du dénéral, en grammes et centigrammes,
- e) le numéro d'ordre du Manuel de Dieudonné,
- f) par une lettre minuscule, la référence à notre liste ci-après des poinçons de Jacques Blanc,
- g) par une lettre, en alphabet grec, le poinçon de Lyon,
- h) par une lettre majuscule, la référence aux boîtes dans lesquelles nous avons trouvé ce dénéral.

Cette nomenclature peut paraître compliquée et trop généreuse. Elle facilitera, pensons-nous, le classement chronologique des boîtes et des dénéraux isolés (pl. 9).

DÉNÉRAUX DE MONNAIES FRANÇAISES

ECU AU SOLEIL

R/lisse

Louis XII (1498–1515)

François Ier (1515–1547)

1 Ecu, surmonté d'une couronne, portant un soleil

R/ II D XV

3,36 g (écu)

poinçons: aε, aζ, b

boîtes: A, B, C

2 dito

1,68 g (demi-écu)

boîtes: A, C, H

D. 23

⁶bis Dieudonné, A., Manuel des poids monétaires, Paris 1925.
7 Ciani, Louis, Les monnaies royales françaises de Hugues Capet à Louis XVI, Paris 1926.

Nous avions classé, tout d'abord, ces deux dénéraux comme l'a fait Dieudonné dans son Manuel, sous : écu au soleil de Charles Quint. C'est la raison pour laquelle ils se trouvent, sur notre planche, entre les numéros 79 et 80. En réalité, un examen plus attentif des boîtes A, B, C et H, nous a confirmé dans l'opinion qu'il s'agit là des dénéraux de l'écu au soleil, frappé en France.

ECU D'OR A LA CROISETTE		nº 1229	
ECU D'OR A	L'EFFIGIE		
	Henri II (1547–1559)	1231	
ECU AU SOLE	EIL		
	Charles IX (1560–1574)	1343	
	Henri III (1574–1589)	1410	
	Henri IV (1589-1610)	1499	
ECU D'OR			
	Louis XIII (1610–1643)	1590	
	Louis XIV (1643–1651)	1777	
Ecu aux trois fleur	s de lis, couronné, entre I – B ⁸	ě	
R/II D XV	3,28 g (écu)	Dieudonné, nº 27, 28	
	poinçon: d		
	boîtes: F, G, H		
dito			
	1.69 g (demi-écu)	D. 29	
LOUIS AUX 4			
		C. 1800–1802	
4 L en croix et 4 f	fleurs de lis couronnées		
R/XDX	13,32 g (double-louis)	D. 45	
	poinçon: f		
	boîtes: I, K, L, M, N, O, P		
dito			
R/VDV	6,66 g (louis)	inédit	
	poinçons: c et f		
	boîtes: G, H, I, K, L, N, O, P		
dito			
R/II D XIV 1/2	3.34 g (demi-louis)	inédit	
	,		
dito		5	
	3.33 g (demi-louis)	inédit	
		2	
	boîte: L		
	ECU D'OR A ECU AU SOLE ECU D'OR Ecu aux trois fleur R/II D XV dito R/ lisse LOUIS AUX 4 4 L en croix et 4 f R/ X D X dito R/ V D V dito R/ II D XIV 1/2	ECU D'OR A L'EFFIGIE Henri II (1547–1559) ECU AU SOLEIL Charles IX (1560–1574) Henri III (1574–1589) Henri IV (1589–1610) ECU D'OR Louis XIII (1610–1643) Louis XIV (1643–1651) Ecu aux trois fleurs de lis, couronné, entre I – B 8 R/ II D XV 3,28 g (écu) poinçon: d boîtes: F, G, H dito R/ lisse 1,69 g (demi-écu) boîte: G LOUIS AUX 4 L Louis XIV (1693–1695) 4 L en croix et 4 fleurs de lis couronnées R/ X D X 13,32 g (double-louis) poinçon: f boîtes: I, K, L, M, N, O, P dito R/ V D V 6,66 g (louis) poinçons: c et f boîtes: G, H, I, K, L, N, O, P dito R/ II D XIV 1/2 3,34 g (demi-louis) poinçon: c boîte: I dito R/ II D XIV 3,33 g (demi-louis) poinçons: c et f	

⁸ I-B sont ici incontestablement les initiales de Jacques Blanc. C'est le seul exemple que nous ayons rencontré de signature sur de droit du poids. Ce poids est d'ailleurs signé au dos, par le poinçon: d.

9 dito

R/IIDXIIII

3,33 g (demi-louis)

inédit

poinçon: b boîte: H

10 dito

R/ lisse

3,33 g (demi-louis)

inédit

boîtes: K, N, P

LOUIS AUX INSIGNES

Louis XIV (1704-1709)

C. 1807-1809

11 Sceptre et main de justice en sautoir, avec 4 couronnes

R/XDX

13,31 g (double-louis)

D. 47, var.

poinçon: f boîtes: R, T

12 dito

R/VDV

6,66 g (louis)

D. 46, var.

poinçon: f

boîtes: M, R, S, T

13 dito

R/lisse

3,33 g (demi-louis)

D. 48, var.

boîtes: R, S, T

14 Sceptre et main de justice en sautoir, accostés de P – D 9

R/IIDXV

3,34 g (demi-louis)

inédit (48)

poinçon: b boîte: X

15 dito

R/IIDXIIII

3,29 g (demi-louis)

D. 48

poinçons b et e

boîte: M

LOUIS AU SOLEIL

LOUIS AUX 8L

Louis XIV (1709–1711) Louis XV (1715–1716) C. 1810-1812

2070-207 I

16 Croix formée de 8 L couronnées et 4 fleurs de lis ; au centre, un soleil

R/XII D XVII

16,24 g (double-louis)

D. 50a

poinçons: e et f

boîtes: I, K, M, N, P, Q, R, S, T

17 dito

R/VIDVIIII

8,12 g (louis)

D. 49, var.

poinçon: b boîte: M

⁹ Nous ignorons le sens de ces lettres P-D. Dieudonné lui-même n'avait pas résolu cette petite énigme. (Rev. s. de num. t. XXIII, p. 424).

18 dito R/VIDVIII 8,10 g (louis) D. 49b, var. poinçons: c et f boîtes: I, K, L, N, O, P, Q, R, S, T 19 dito R/III D IIII 1/2 4,06 g (demi-louis) D. 51 a boîtes: M, S 20 dito R/lisse 4,05 g (demi-louis) D. 51 a, var. poinçon: f boîtes: K, N, P, Q, R, T 21 dito R/IIIDIV 4,06 g (demi-louis) D. 51 a, var. poinçon: c boîte: I 22 dito R/III D IIII 3,98 g (demi-louis) D. 51 a, var. poinçon: c boîte:O LOUIS DE NOAILLES (ou DOUBLE LOUIS) Louis XV (1716-1718) C. 2075-2077 23 Quatre écus, deux de France et deux de Navarre, en croix 12,16 g (double-louis) R/IX D XIII D. 54a poinçons: c et f boîtes: I, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T 24 dito $R/IVDXVIII^{1/2}$ 6,07 g (louis) D. 55, var. poinçon: c boîtes: I, O, Q 25 dito 6,05 g (louis) R/IV D XVIII D. 55, var. poinçon: f boîtes: K, M, N, P, R, S, T 26 dito R/lisse D. 56, var. 3,05 g (demi-louis) boîtes: N, P, Q, R, T LOUIS DE MALTE Louis XV (1718-1719) C. 2078-2079 27 Croix de Malte, avec 3 fleurs de lis, en cœur R/VIIDXV 9,76 g (louis) inédit poinçon: c

boîte: X

28 dito

R/III D XIX 1/2

4,87 g (demi-louis)

D. 58, var.

poinçon: c boîte: X

LOUIS AUX 2 L COURONNES

Louis XV (1720-1723)

C. 2080-2081

29 Deux L adossées, sous une couronne, entre 3 fleurs de lis

R/VIIDXV

9,75 g (louis)

D. 59b

poinçon: f

boîtes: K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T

30 dito

R/III D XX

4,88 g (demi-louis)

D. 60

poinçon: f boîte: M

31 dito

R/III D XIX

4,88 g (demi-louis)

D.60

poinçon: f boîte: L

32 dito

R/lisse

4,85 g (demi-louis)

D. 60, var.

poinçon: f

boîtes: K, N, O, P, R, S, T

LOUIS MIRLITON

Louis XV (1723–1725)

C. 2082-2084

33 Deux L cursifs affrontées et entrelacées entre deux palmes, sous une couronne

R/XDIV

12,95 g (double-louis)

D. 62

poinçons: e et f

boîtes: N, O, P, Q, R, S, T

34 dito

R/VDIII

6,52 g (louis)

D. 61 b, var.

poinçon: c boîte: X

35 dito

R/VDII

6,47 g (louis)

D. 61b

poinçons: c et f

boîtes: I, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T

36 dito

R/lisse

3,25 g (demi-louis)

D. 63 a, var.

poinçon: f

boîtes: I, K, M, N, O, P, R, T

LOUIS AUX LUNETTES

Louis XV (1726-1728)

C. 2085-2086

LOUIS AU BANDEAU

Louis XV (1740-1765)

C. 2087-2089

37 Deux écus ovales, de France et de Navarre, accolés, surmontés d'une couronne

R/XII D XVIII

16,26 g (double-louis)

D. 64b

poinçon: f boîtes: R, S, T

38 dito

R/VIDIX

8,15 g (louis)

D. 65

poinçon: f

boîtes: I, K, M, N, O, P, Q, R, S, T

39 dito

R/lisse

4,08 g (demi-louis)

D. 66, var.

poinçon: f(?)

boîtes: N, O, P, Q, R, S, T

LOUIS D'ARGENT ou ECU BLANC

Louis XIII et Louis XIV (1641-1709) C. 1649, 1657, 1833, etc.

40 L'écu de France couronné, avec ESCV BLAN

R/XXIDVIII

27,35 g (écu)

D. 74d

poinçons: e et f boîtes: N, O, P, R, S

41 dito

R/XDXVI

13,60 g (demi-écu)

D. 75 c

poinçon: f

boîtes: N, O, P, R, S

ECU AUX LAURIERS (valant 5 livres)

Louis XV (1726-1740)

C. 2117-2118

ECU AU BANDEAU (valant 6 livres)

Louis XV (1740–1770)

C. 2122 et 2125

42 XXIII D III, 4 fleurs de lis, aux angles

R/ lisse

29,55 g (écu)

D. 82, var.

boîte: T

43 XI D XIII, 4 cercles, aux angles

R/lisse

14,74 g (demi-écu)

D. 83, var.

poinçon: f boîte: T QUART D'ECU, d'argent

Henri III à Louis XIV (1578-1649)

C. 1437, 1487, 1510, 1682 et 1822

44 Croix carrée, fleurdelisée

R/VIIDXII

9,58 g

poinçon: a_{α} boîte: B

D. 37

TESTON, d'argent

Louis XII à Henri III (1513-1577)

C. 918, 1109, 1264, 1356 et 1413

D. 32, var.

D. 32, var.

45 Buste à droite, à la couronne radiée

R/VIIDIV 1/2

9,19 g

poinçon: f

boîtes: O, P, R, S, T

46 dito

R/VIIDIV

9,16 g

f

poinçon: f boîte: N

A l'origine, les testons pesaient VII D XII g. Toutefois, dans son Manuel, Dieudonné signale que la tolérance de circulation, de 7 den. 10 g est tombée à 7 d. 6 g en 1586 et à 7 d. 4 g dès octobre 1640. Nos dénéraux seraient donc postérieurs à 1640, ce qui correspond bien aux renseignements que nous avons tirés de l'examen des poids de Jacques Blanc. Les nôtres portent le poinçon f, certainement postérieur à 1726.

En ce qui concerne l'effigie de ces deux dénéraux, une difficulté – ou une anomalie – nous vient à l'esprit. Le buste radié ne représente certainement pas un roi de France. Nous y voyons plutôt le buste d'un roi d'Espagne, tel qu'on le trouve sur les dénéraux des ducatons nouveaux (D. 260) de Milan.

Remarquons enfin que Dieudonné a reproduit, à la planche XIV, sous le n° 26, un dénéral qui nous paraît être exactement le même que les deux nôtres. Malheureusement nous ne savons pas à qui il l'attribuait; le renvoi à cette effigie ne se retrouve pas dans le corps du travail, par une lacune impossible à combler, car nous ne connaissons pas le revers de ce poids.

Un grand nombre de testons italiens circulaient à l'époque de Jacques Blanc, et les testons français devaient être devenus rares. Les mettant sur le même pied, J. Blanc a pris l'effigie italienne et le poids des testons de France, nous semble-t-il. Les testons italiens les plus courants étaient ceux des Sforza de Milan, dont le poids variait de 9,60 à 8,95 grammes, et ceux de Charles-Quint (8,90 à 8,25 g). Les dénéraux de J. Blanc étaient donc forts, et n'étaient utilisables que pour les testons les plus anciens.

DÉNÉRAL D'UNE MONNAIE GENEVOISE

PISTOLE DE 35 FLORINS

(1752-1772)

Demole 10, 558-567

47 Armes de Genève

R/IVDX

5,63 g

inédit

poinçon: f boîtes: Q, R, T

DÉNÉRAUX DE MONNAIES DE SAVOIE

DOPPIA (de 18 lires)

Charles-Emmanuel III (1741–1742)

C. I. N.11, 381/49

48 VDXIV avec 4 cercles, aux angles

R/lisse

7,16 g (doppia)

inédit

poinçon: f

boîtes: O, P, R, T

49 II D XIX avec 2 cercles, aux angles supérieurs

R/ lisse

3,58 g (demi-doppia)

inédit

poinçon: f

boîtes: Q, R, T

DOPPIA (de 24 lires)

Charles-Emmanuel III (1755–1772)

C. I. N. 388/111

50 VII D XII avec 4 cercles, aux angles

R/ lisse

9,60 g (doppia)

inédit

poinçon: f boîtes: R, T

51 III D XVIII avec 2 cercles, aux angles supérieurs

R/lisse

4,81 g (demi-doppia)

inédit

poinçon: f

boîtes: Q, R, T

52 IDXXI

R/lisse

2,40 g (quart de doppia)

inédit

poinçon: f

boîtes: Q, R, T

SCUDO (de 6 lires)

Charles-Emmanuel III (1755–1772)

C. I. N. 389/115

53 XXVII D X avec 4 fleurs de lis, aux angles

R/lisse

35,05 g (écu)

inédit

poinçon: f boîtes: R, T

¹⁰ Demole, Eugène, Histoire monétaire de Genève, de 1535 à 1792, Genève, 1887.

¹¹ Corpus nummorum italicorum, vol. I, casa Savoia (1910).

54 XIII D VII avec 4 fleurs de lis, aux angles R/lisse 17,55 g (demi-écu) inédit poinçon: f boîtes: R, T 55 VIDXX avec 4 cercles, aux angles R/lisse 8,75 g (quart d'écu) inédit poinçon: f boîtes: R, T 56 III DX avec 2 cercles, aux angles inférieurs R/lisse 4,40 g (huitième d'écu) inédit poinçon: f boîtes: R, T DÉNÉRAUX DE MONNAIES PORTUGAISES MOEDA Pedro, régent (1667–1683) F.-V. p. 45 12 Pedro II (1683–1706) F.-V. p. 56 Jean V (1706-1722) F.-V. p. 68 57 Armes du Portugal, couronnées, dans un cartouche R/VIII DIX 1/2 10,70 g (moeda) inédit poinçon: f boîtes: O, P, Q, R, T 58 dito R/VIII D IX inédit 10,70 g (moeda) poinçon: f boîte: N 59 dito R/IVDIV1/2 5,34 g (demi-moeda) inédit poinçon: f boîtes: P, Q, R, T 60 dito R/IVDIV 5,36 g (demi-moeda) inédit poincon: f boîte: O

61 dito

R/lisse 2,69 g (quart de moeda)

inédit

boîtes: Q, R, T

DOBRA Jean V (1722-1750)

Ferraro Vaz p. 68 et 87

inédit

José Ier (1750–1777)

62 Armes du Portugal, couronnées, dans un cartouche

R/XXII D VII 28,50 g (dobra de 8 escudos)

poinçons: e et f

boîtes: N, O, P, Q, R, T

¹² Ferraro Vaz, J., Catalogo das moedas portuguesas, Lisbonne, 1948.

63 dito

R/XIDVI

14,37 g (dobra de 4 escudos)

poinçon: f

boîtes: N, O, P, Q, R, T

64 dito

R/VDXIII

7,08 g (dobra de 2 escudos)

inédit

inédit

poinçon: f

boîtes: N, P, Q, R, T

DÉNÉRAUX DE MONNAIES ESPAGNOLES

DUCAT

Isabelle et Ferdinand (1474–1504)

Heiss 13 1.124.62

Philippe II, comme comte de Zélande et seigneur d'Overyssel

3.144.185 3.155.226

(1555 - 1598)

Albert et Isabelle, ducs de Brabant (1598–1621) et seigneurs de

3.159.3 3.170.45

Tournai (dito)

65 Bustes affrontés

R/VDX

6,92 g (double-ducat)

D. 145

poinçons: $a\alpha$, b, c et f

boîtes: A, B, D, F, H, I, M, N, O, P,

Q, R, T

66 dito

R/II D XVII

3,46 g (ducat)

D. 144

poinçons: aa, c, d

boîtes: A, B, C, D, F, G, H, L, M, O

67 dito

R/ lisse

3,47 g (ducat)

D. 144

poinçon: f

boîtes: I, K, P, Q, R, T

68 dito

R/lisse

1,73 g (demi-ducat)

inédit

poinçon: f

boîtes: F, N, P, R, T

PISTOLE

Charles-Quint, dès 1537

Heiss, I. pl. XXVII

69 Croix potencée, dans une rosace quadrilobée

R/XXID

26,77 g (quadruple-pistole)

D. 149

poinçons: aγ, d, e boîtes: C, G, H, M

¹³ Heiss, Aloiss, Descripcion general de las monedas hispano-cristianas, Madrid, 1865–1869.

70 dito R/XX D XXIII 26,75 g (quadruple-pistole) D. 149, var. poinçons: e et f boîtes: I, K, N, O, P, R, T 71 dito R/XDXII 13,40 g (double-pistole) D. 148b poinçons: a_{α} , a_{γ} , a_{ζ} , b, c, d, e et f boîtes: A, B, C, D, F, G, H, M 72 dito R/XDXI 13,37 g (double-pistole) D. 148, var. poinçon: f boîtes: I, K, L, N, O, P, Q, R, T 73 dito R/VDVI 6,69 g (pistole) D. 147 poinçons: a_{α} , a_{ζ} , b, c, d, e et fboîtes: A, B, C, D, F, G, H, I, K, L, M, N, O, P, Q, R, T 74 dito R/IIDXV D. 146, var. 3,35 g (demi-pistole) poinçons: aa, b et f boîtes: A, B, C, D, F, L, M 75 dito 3,33 g (demi-pistole) R/IID XIV 1/2 inédit poinçon: c boîte: I 76 dito R/lisse D. 146, var. 3,35 g (demi-pistole) boîtes: K, N, P, Q, R, T REAL (d'argent) de Ferdinand et Isabelle (1474-1504) Heiss, I. p. 125.76 et 78, 126.80 77 Six flèches, nouées en faisceau par un lac d'amour R/XXI D VIII 27,21 g (8 réaux) D. 157 b poinçon: aδ boîtes: C, D 78 dito 13,61 g (4 réaux) R/XDXVI D. 156 poinçon: ay boîte: C 79 dito R/VDVIII 6,78 g (double-réal) D. 155 b, var. poinçons: aa et b boîte: C

DALLE de Bourgogne, ou Patagon

de Philippe IV d'Espagne

Heiss, t. III, pl. 197.1

(1621-1665)

80 Armes d'Espagne, surmontées d'une couronne

R/XXIDXX

27,82 g

inédit

poinçons: e et f

boîtes: N, O, P, R, T

81 XXIDXX avec une fleur de lis aux angles

R/lisse

27,95 g

D. 184b

poinçon: f boîte: M

82 Armes d'Espagne, surmontées d'une couronne

R/XDXXII

13,95 g (demi)

inédit

poinçon: f

boîtes: N, O, P, R, T

DÉNÉRAUX DE MONNAIES DE FLORENCE

Pistole, aux armes des Médicis (pistole d'Italie, dans les boîtes)

DOPPIA

Ferdinand I (1587–1608)

Cosme II (1608–1620)

Ferdinand II (1620–1670)

Cosme III (1670–1723)

C. I. N.14, pl. XXII. 21

pl. XXVI. 21

pl. XXVI. 21

pl. XXVI. 21

pl. XXVI. 21

pl. XXVII. 21

Scudo d'oro, ou mezza doppia, déjà frappée par

Alexandre (1532–1537) pl. XIX.19 Cosme Ier (1536–1574) pl. XXI.19 François Ier (1574–1587) pl. XXII.12

Due doppie

frappée uniquement par

Cosme III

N'est connue que par une reproduction de J. M. Benaven, Le caissier italien,

Lyon 1789, pl. 71.5

Quattro doppie

pièce qui ne s'est, semble-t-il, jamais retrouvée, si elle a vraiment été

frappée.

83 Armes des Médicis, aux tourteaux, surmontées d'une couronne radiée, dans un cartouche

R/XXDXVI

26,36 g (quadruple-pistole)

D. 227

poinçon: aβ boîte: C

¹⁴ Vol. XII: Toscana-Firenze (1930).

84 dito R/XDVIII 13,17 g (double-pistole) D. 226a poinçons: aq, ae, b, d et f boîtes: A, B, C, D, F, G, H, N, O, P, R, S, T 85 dito R/VDIV 6,60 g (pistole) D. 225, var. poinçons: b et f boîtes: N, O, Q, R, S, T 86 dito R/VDIIII 6,60 g (pistole) D. 225 poinçons: $a\alpha$, b et c boîtes: A, B, C, F, G, M, P 87 dito R/IIDXIIII 3,30 g (demi-pistole) D. 224 poinçons: $a\alpha$ et b boîtes: A, B, C, D, F, H 88 dito R/lisse 3,31 g (demi-pistole) D. 224, var. poinçon: f boîtes: N, O, P, Q, R, S, T DÉNÉRAUX DE MONNAIES DE MILAN DUCATON ou BAJOIRE (argent) de Philippe III à Philippe IV d'Espagne Heiss, III, pl. 162/21 et 23 (1598-1665) 163/3 et 6 C. I. N. V. 15, pl. 19/6 89 Buste, à gauche, à la couronne de fer R/XXVD 31,96 g (ducaton) D. 260c poinçons: d, e et f boîtes: F, M, N, O, P, R, S, T 90 dito R/XIIDXII D. 261 15,97 g (demi-ducaton) poinçons: c, d et f boîtes: F, M, N, O, P, R, S, T 91 dito R/XIDXI 14,86 g (demi-ducaton) D. 261 poinçon: ab boîte: X

7,98 g (quart de ducaton)

boîtes: F, N, O, P, R, T

poinçons: c et f

15 Vol. V.: Lombardia-Milano (1914).

92 dito

R/VIDVI

D. 262

DÉNÉRAUX DE MONNAIES DE GÊNES

CROISAT ou scudo stretto (argent)

des doges biennaux (1596–1797)

C.I . N. III 16

p. 301/6 pl. XII. 4

93 Croix de Malte, cantonnée de 4 étoiles

R/XXX

38,35 g (croisat)

D. 235 b

poinçons: aβ, e et f

boîtes: D, F, M, N, O, P, R, S, T

94 dito

R/XVD

19,16 g (demi-croisat)

D. 236

poinçons: aβ, b, d, e et f

boîtes: D, F, M, N, P, R, S, T

95 dito

R/VIIDXII

9,58 g (quart de croisat)

D. 237, var.

poinçons: d et f boîtes: F, P, R, S, T

UNITÉS PONDÉRALES

96 I once

30,37 g poids en forme de godet inédit

poinçon: e boîte: I

outre le poinçon IB couronnés, cette once porte celui aux armes de Genève, partiellement visible sur le cliché. Nous renvoyons le lecteur, sur ce point, à notre chapitre relatif à l'activité de Jacques Blanc comme balancier-juré. Cette once est certainement de cette période. L'once de Paris pesait 30,5941 grammes. Celle-ci est donc faible. (pl. 12)

97 denier pondéral

1,26 g

D. 88, var.

poinçon: f

no I

no 2

no 3

no 4

boîtes:

A R, T

I, M, N, P

 \mathbf{X}

(pl. 13)

Unités pondérales sans poinçon de Jacques Blanc

Ces deniers et grains servaient à établir ce qu'il manquait à une pièce de monnaie. Leur poids est rarement exact, ce qui permet de supposer que ces deniers et grains n'étaient pas tous fabriqués par des balanciers, mais aussi par des particuliers. Taillés dans une mince plaque de métal, fer ou laiton, ils étaient aisés à faire. On en trouve dans presque toutes les boîtes de changeur, dans le tiroir aménagé à cet effet.

En voici quelques exemples, à la planche 13.

2 deniers - 10, 6, 4 et 3 grains.

¹⁶ Vol. III.: Liguria-Isola di Corsica (1912).

LES POINÇONS DE JACQUES BLANC

La plupart des poids monétaires de Jacques Blanc portent, d'ordinaire au revers, le poinçon de ses initiales. Ces signes sont précieux, car ils permettent de s'assurer que la boîte est bien complète, dans son état original. L'étude de ces poinçons dans les différentes boîtes, et sur la série des dénéraux nous a permis de les classer dans un ordre chronologique. Tout provisoire et hypothétique qu'il reste, ce classement nous a permis de dater sans trop d'invraisemblance, les boîtes fabriquées sous la marque de «Jacques Blanc», marque qui est celle de plusieurs générations de balanciers, comme nous l'avons exposé plus haut.

A côté des initiales IB, nous avons rencontré le poinçon D, qui est la marque de l'atelier monétaire de Lyon. C'est incontestablement l'essayeur-juré de cet atelier monétaire qui apposait son poinçon sur les poids monétaires soumis à sa vérification. Les dénéraux portant le D, sont donc ceux de la période lyonnaise de l'atelier de Jacques Blanc.

Les poinçons D sont de plusieurs modèles. Toujours surmontés d'une fleur de lis, ils sont presque toujours accompagnés d'une lettre ou d'un signe, qui doit être celle ou celui de l'essayeur lui-même, le D couronné étant celui de l'atelier de Lyon. Le différent de l'essayeur était placé sous le D; ce poinçon était ainsi en hauteur et malaisé à apposer. C'est la raison pour laquelle la lettre inférieure est souvent illisible, amputée par le bas, voire absente.

(planche 11)

Description des poinçons IB

a) IB (accompagné de la marque de Lyon D)

hauteur des lettres: 2,2 à 2,4 mm largeur des 2 lettres: 3,2 mm

Ce poinçon se trouve sur les dénéraux des boîtes A à E (fabriquées à Lyon)

Nous l'avons trouvé sur les dénéraux de notre catalogue portant les numéros : 1, 44, 65, 66, 69, 71, 73, 74, 77, 78, 79, 83, 84, 86, 87, 91, 93, 94

b) IB (bas et large)

hauteur des lettres: 2,2 mm largeur des 2 lettres: 3,2 mm

sur les dénéraux: 1, 9, 14, 15, 17, 65, 71, 73, 74, 79, 84, 85, 86, 87, 94

c) IB Le I est incurvé comme un C, ses extrémités sont quasi liées au B.

hauteur des lettres: 2,1 mm largeur 2,7 mm

Sur les dénéraux de cette fabrication, le signe $^{1}/_{2}$ (demi) a la forme d'un $_{2}$ – (ou d'un 4 gothique) partout ailleurs le signe $^{1}/_{2}$ est soit une barre

horizontale sur le chiffre $\overline{\text{VII}} = 7^{1/2}$

soit un trait horizontal placé après IV $= 4^{1/2}$

sur les dénéraux: 6, 7, 8, 18, 21, 22, 23, 24, 27, 28, 34, 35, 65, 66, 71, 73, 75, 86, 90, 92

d) IB (haut et étroit)

hauteur: 3 mm largeur: 3,7 mm

sur les dénéraux: 3, 66, 69, 71, 73, 84, 89, 90, 94, 95

e) IB surmontés d'une couronne à trois pointes (en W)

hauteur des lettres: 2,6 mm largeur: 4 mm

sur les dénéraux: 15, 16, 33, 40, 62, 69, 70, 71, 73, 80, 89, 93, 94

f) IB surmontés d'une couronne fleurdelisée

hauteur des lettres: 1,8 mm largeur: 2,2 mm

C'est le poinçon de tous les dénéraux marqués, des boîtes fabriquées incontestablement après 1750.

Dieudonné mentionne deux poinçons que nous n'avons pas pu vérifier, au sujet desquels nous émettons quelques doutes ¹⁷.

Le poinçon IB couronnés, accompagnant la lettre D (Lyon)

nº 26 de son catalogue de la boîte.

Le poinçon IBL liés no 17 de son catalogue.

Dans le premier cas il doit s'agir d'une erreur de lecture, ou de frappe, le D signifiant ici DENIER et non LYON. Nous avons examiné quelques centaines de poids monétaires de Jacques Blanc, aucun portant IB couronnés, n'était accompagné de la lettre D, de Lyon.

Dans le second cas, il s'agit probablement d'une surfrappe (tréflage), le L de droite étant en réalité un B informe.

Un examen attentif des poinçons et de leur répartition dans les boîtes, nous permet de proposer leur attribution aux différents Blanc, de la manière suivante:

poinçons:

Jacques Blanc, période de Lyon	(jusqu'en 1685)	a
période de Genèv	re (1685–1702)	Ь
Jean-Henry	(1702–1726)	c et d
Jean	(1726–1760)	e et f

LES POINÇONS DE VÉRIFICATION DES ESSAYEURS DE LYON

Ayant eu l'occasion d'étudier de nombreux poids monétaires fabriqués à Lyon, dont une partie seulement par Jacques Blanc, nous pensons utile d'en donner la description, en attendant un travail d'ensemble. Leur classement, tout arbitraire, les désigne par les lettres de l'alphabet grec, pour éviter toute confusion avec les poinçons IB, dans le reste de notre travail (pl. 11).

¹⁷ Rev. suisse de num. t. XXIII, p. 430 et 432.

A. Poinçons de Lyon, sur des dénéraux de Jacques Blanc

α D, surmonté d'une fleur de lis, avec dessous

B

dénéraux n⁰⁸ 44, 65, 71, 73, 74, 79, 84, 86, 87 boîte: B dito sur un poids de Dominique Pascal (DP), 1647, type du n⁰ 65

β D, et la fleur de lis, dessous

L

nos 73, 79, 83, 93, 94 boîtes: C, D dito sur un poids de Laurent Gu ... (LG), inédit (teston des papes)

γ D, et la fleur de lis, dessous un petit

cœur

nºs 69, 71, 78 boîte: C dito sur deux poids (GD couronnés), non identifié, type nºs 66 et 84 dito dénéraux de Jean Pingard (IP), 1699 dito Pierre Vinien (PV), 1634

δ D, et la fleur de lis, sans autre signe ni lettre d'essayeur nos 77, 91 boîte: C

fleur de lis seule
n⁰⁸ 1, 84

dito sur 2 poids de Dominique Pascal (DP), types n⁰⁸ 16 et 38 et sur un de
Jean Grosset (IG), type n⁰ 7 1

D, et la fleur de lis, dessous
 T – ou une sorte de verre à pied
 nºs 1, 71, 73
 boîte: A
 dito sur 4 poids de Joseph Pascal (IP couronnés), type des nºs 69, 73, 84 et 86

B. Sur d'autres dénéraux fabriqués à Lyon

- D, surmonté d'une fleur de lis, et dessous bec d'oiseau (?), ou le haut de la lettre C dénéral de Nicolas Raybay (NR), vers 1700, type du nº 24 Pierre Dassin (PD), type du nº 38
- **B** S dén. de Laurent GROSSET (LG, couronnés), type nº 71
- I & croix potencée dén. anonyme, type du nº 94
- K * étoile à 5 branches dén. de Dominique Pascal (DP), type nº 7 1
- μ perle allongée (goutte pendante)
 dén. de Joseph Pascal (IP), types nos 69, 71 et 84
- μ hermine
 dén. de Laurent Grosset (LG), types nos 69, 71, 73, 77, 83, 92, 94, 95

U A dén. de Pierre Vinien (PV), 1634, types n^{os} 71 et 73 (pas reproduit sur notre planche) une boîte de ce balancier se trouve au Musée historique de Berne.

DE QUELQUES POIDS MONÉTAIRES D'ORIGINE GENEVOISE ET BERNOISE

Au cours de nos travaux, nous avons eu la bonne fortune de retrouver quelques poids monétaires d'origine suisse. Puisque notre travail est une page de l'histoire de la circulation des monnaies étrangères à Genève et dans le pays de Vaud, nous pensons utile et intéressant de publier ces quelques dénéraux bien que, strictement parlant, ils sortent du cadre établi par le titre même de notre travail.

Nous avons quelques raisons de penser qu'au moment de la frappe d'une nouvelle monnaie, les ateliers monétaires fabriquaient simultanément des poids monétaires de cette pièce. Quelques-uns de ces poids restaient à l'atelier lui-même et servaient d'étalon pour la vérification des frappes. On les dénommait «fiertons».

Lorsqu'un souverain frappait une monnaie d'un type nouveau, il se préoccupait d'en soumettre des exemplaires aux Etats voisins afin que ceux-ci en autorisent la circulation sur leurs terres. A cette requête étaient certainement joints des poids monétaires destinés aux essayeurs-jurés des ateliers monétaires de ces Etats étrangers pour leur permettre, par la suite, de vérifier le poids des pièces arrivant, par le jeu du commerce, dans les caisses de ces Etats.

Pour les mêmes raisons, ces poids monétaires devaient être mis à la disposition des fabricants de balances et de boîtes de changeurs pour qu'ils puissent, à leur tour, en fabriquer pour leur clientèle de banquiers et marchands.

Les poids monétaires fabriqués en Suisse ne peuvent être authentifiés que par le poinçon du fabricant ou par celui d'un essayeur. D'autres, anonymes, existent certainement; ils ne peuvent toutefois être déterminés avec certitude. Nous ne donnerons l'inventaire que de ceux que nous avons pu repérer par un poinçon genevois ou bernois. Puisse cette petite digression faire ressortir de leur cachette d'autres poids monétaires suisses et inciter quelques chercheurs à en publier une série plus complète. Dieudonné, dans son Manuel, n'en a point signalé. En voici déjà quelques-uns (planche 12).

A. Poids monétaires, portant le poinçon de Genève

I. Dénéral de la pièce de six-sols de 1602, de Genève plaque de laiton, uniface, portant les armes de Genève, semblables à celles de la monnaie.

Demole, nº 394 inédit

1,904 g

Zurich, Musée national.

II. Dénéral du Louis au soleil, ou aux 8 L. nº 17

Le poinçon aux armes de Genève, a été apposé sur le poinçon IB (b.) Genève, Cabinet des médailles.

III. Dénéral de l'écu (d'argent) au bandeau (valant 6 livres) de Louis XV (1740–1770)

Poids uniface, gravé au revers, en 4 lignes:

22.D. / 15.G / poinçon de Genève / 6.LIVR 28,88g

Ciani, nº 2122 Dieudonné, nº 82, var. cf. ci-dessus, nº 42

Lausanne, Cabinet des médailles.

Rem. L'écu au bandeau, était frappé à 29,49 g, avec tolérance de circulation à 23 den. c. à d. 29,32g.

En 1823, Darier ¹⁸ et Jenni ¹⁹ mentionnaient encore le poids de 29,318 g. Frey ²⁰ en 1856, note que les écus encore en circulation contiennent tout au plus 28,788 g. Ce dénéral peut donc être daté du milieu du XIX^e siècle.

IV. Dénéral du Peso duro ou Piastre (d'argent), de Charles IV, d'Espagne (1788–1808)

Poids uniface, gravé au revers, en 3 lignes:

20 . D / 20 G / PIA, poinçon de Genève 26,57 g Heiss, I. p. 235.7, pl. 58.7 inédit

Lausanne, Cabinet des méd.

Rem. La piastre était frappée au poids de 27,065 g. Frey, en 1856, note que celles encore en circulation, ne pèsent que 26,982 g. Ce dénéral, de même facture que le précédent, est du milieu du XIX^e siècle.

V. Dénéral de la double-pistole de Charles-Quint nº 71

marque: LF couronnées (Le Franc, Lyon 1651–1661) fleur de lis (Lyon)

Genève, Cabinet des médailles.

VI. même dénéral.

marque: IP couronnées, dessous C (Jean Pingard, Lyon, 1687) D, surmontée de la fleur de lis (Lyon)

Genève, Cabinet des médailles.

- 18 Darier, Hugues, père, Tableau du titre, poids et valeur des différentes monnaies d'or et d'argent qui circulent dans le commerce . . . Genève et Paris (1823).
 - 19 Jenni, Alb., Représentation des espèces d'argent en circulation . . . Berne, 1823.
 - 20 Frey, Xaver, Münzbuch oder Abbildung der kursierenden Geldsorten ... Bern, 1856.

B. Poids monétaires, portant le poinçon de Berne

Dénéral du Louis aux lunettes (1726–1728) et du Louis au bandeau (1740–1765)

VII. Ecus ovales, de France et de Navarre, couronnés,

R/304 (grains) (double-louis) et poinçon de Berne 16,17 g cf. nº 37

VIII. dito

R/ 152 (grains) et poinçon de Berne (louis) 8,08 g cf. n^{o} 38

IX. dito

R/76 (grains) et poinçon de Berne (demi-louis) 4,05 g cf. nº 39

Dénéral du Louis aux écus (1786–1788) Ciani, 2182–2183

X. Ecus de France et de Navarre, ancienne forme, sous une couronne

R/286 (grains) et poinçon de Berne (double-louis) 15,20 g D. 68

XI. dito

R/ 143 (grains) et poinçon de Berne (louis) 7,60 g D. 67

XII. dito

R/71^{1/2} (grains) et poinçon de Berne (demi-louis) 3,80 g D. 69

Remarquons que cette pièce (demi-louis) n'a en réalité jamais été frappée.

Ces six poids (VII–XII) remplissent une boîte particulière, propriété du Musée des Postes, à Berne (17,1 × 6,1 cm). (pl. 8)

Le 24 février 1786, LL.EE. de Berne ont signalé à leurs baillis, par une ordonnance imprimée, qu'il fallait s'attendre à une prochaine hausse du cours des monnaies d'or. A cette occasion on a reproduit, sur l'ordonnance, la pièce nouvellement frappée en France (Louis aux écus).

L'ordonnance taxe ces nouveaux louis à 156 batz, et porte l'évaluation de ceux «aux lunettes» à 164 batz. Ils étaient taxés 160 batz jusqu'alors (1759, puis 1777).

Cette boîte a certainement été fabriquée en 1786, par l'autorité bernoise, à destination de ses percepteurs. Elle ne contient que ces six dénéraux, et un tiroir pour les grains, et une balance.

Observons enfin que le double-louis et le louis pesaient, en réalité, non 286 et 143 grains, mais 288 et 144 grains (12 et 6 deniers).

Les dénéraux sont donc plus faibles de 2, resp. 1 grain. Ils correspondaient aux poids de tolérance en France (cf. Manuel ... p. 107).

Le Cabinet des méd. de Lausanne possède également un poids, no VII ci-dessus. L'ordonnance sus-mentionnée est cotée:

Arch. cant. Berne: M. S. 4, p. 109

Arch. cant. vaudoises: Ba. 9/1, p. 146.

XIII. Dénéral du double-Louis aux écus

Ciani 2182

320 * B (batz) et 12 * D (deniers)

R/lisse

15,97 g

Lausanne, Cab. des méd.

Ce dénéral, contrairement au n° X ci-dessus, est du poids réél de la pièce, sans tolérance (12 den. = 288 grains).

Il est certainement bernois, bien que ne portant pas de poinçon. Le louis aux écus, de 1786, taxé à l'époque 156 batz, a été bientôt porté à 160 batz (320 pour le double-louis). Lorsqu'en 1793, Berne a entrepris la frappe de doublons, elle les a frappés à 12 deniers de poids, et ils furent mis en circulation à 160 batz, cours qu'avaient atteint, entretemps, les louis aux écus, de France.

cf. Lohner, nos 125-13821

XIV. Dénéral du quart-d'écu d'argent, de Henri III à Louis XIV (1578–1649)

Fleur de lis, dans un losange (pl. 13)

r/ poinçon de Berne

9,25 g

Ciani, nºs 1437, 1513, 1682, 1822 Dieudonné, nº 37, var. cf. ci-dessus, nº 44

Lausanne, Cab. des méd.

Rem. Les quarts-d'écu, à l'origine de 9,71 g, sont tolérés en 1640 à 9,24 g, parce que les plus vieux étaient usés ou rognés.

Ce dénéral est très certainement un de ceux que LL.EE. de Berne ont envoyé aux baillis, en annexe de l'ordonnance du 13 avril 1642.²² Cette ordonnance illustre bien les difficultés monétaires de l'époque; en voici l'analyse: «On constate la présence, sur le marché, de quantité de quarts d'écus, trop légers, que certains ont échangé, notamment à l'occasion des foires, contre de bonnes pistoles, pour en tirer un léger bénéfice, qui n'est d'ailleurs qu'apparent. Il est interdit d'accepter ces quarts d'écus, sinon selon leur poids exact. Les entiers doivent peser 31 grains (de Berne), et auront cours pour 9 batz et demi, comme précédemment. Ces prescriptions sont obligatoires, tant pour les sujets de LL.EE. entre eux, que dans leurs rapports avec les étrangers.

Envoi de dénéraux des quarts d'écus, entiers et demi, avec les grains correspondants, afin que chacun puisse, sur ce modèle, se faire les poids en plomb, pour son usage.

Ceux qui veulent se défaire des quarts d'écus qu'ils détiennent pourront le faire auprès de l'administration, aux cours et conditions susindiqués, contre du sel, des batz ou d'aures monnaies courantes. LL.EE. espèrent ainsi assainir la circulation monétaire.»

(Archives cantonales de Berne, MB. 6, p. 304)

(Archives cantonales vaudoises, Ba. 161, p. 133x)

XV. Dénéral de la demi-Dalle de Bourgogne, ou demi-Patagon (argent)

Uniface. R T / H , au dessus le poinçon de Berne

14,25 g

Nous lisons: R(eichs) T(haler) H(alb-)

Heiss, t. III, pl. 174/97

inédit

²¹ Lohner, Carl, Die Münzen der Republik Bern, Zurich, 1846.

²² Ordonnance manuscrite.

L'écu de Bourgogne, ou écu Patagon (entier) est taxé à Berne, en 1724 et 1725, 32 batz (le demi, 16 batz).

ACB. MS. 7, p. 31 et 77, dito MB. 13, p. 282 ACV. Ba. 9¹, p. 167x, dito Ba. 16⁵, p. 83

puis 33 batz, en 1744. ACB. MB. 16, p. 698; ACV. Ba. 91, p. 193.

Lausanne, Cab. des méd.

LA RÉGLEMENTATION DES DÉNÉRAUX A GENÈVE

Les Syndics et le Conseil de Genève, alarmés par le désordre et la fraude qui règnaient en matière monétaire ont établi un Règlement qui fut publié sous forme d'imprimé. Ce document, conservé aux Archives d'Etat de Genève, est fort intéressant. D'une part, il met en évidence la difficulté qu'avaient les particuliers à n'être pas trompés lors du change des monnaies. D'autre part, il nous apprend que le maître balancier Blanc était investi de la charge de «maître balancier juré» (pl. 3).

Ce document n'est pas daté, il est signé Gautier. J. A. Gautier a été secrétaire du Conseil de 1723 à 1729. Malgré nos recherches, nous n'avons pas retrouvé, ni dans les actes de la Chambre du négoce, ni dans ceux du Conseil de Genève, la trace de ce Règlement. ²³

Le balancier juré, mentionné sur cet imprimé, ne saurait être que Jean-Henri Blanc, décédé le 11 avril 1726, à l'âge de 50 ans. Son fils et successeur, Jean, né en 1707, était manifestement trop jeune, même en 1729, pour avoir été investi d'une fonction aussi importante que celle de balancier juré.

Selon ce Règlement, les trébuchets (balances) en usage à Genève devaient porter le poinçon du balancier juré Blanc. Nous avons retrouvé deux semblables marques dans les boîtes C et G et les avons reproduites sur la planche 10. Nous ne pensons pas toutefois que ces deux poinçons soient en relation avec le Règlement ci-dessus. La boîte C est antérieure à 1685. La boîte G est de 1700 environ.

Par contre, nous avons retrouvé quelques dénéraux qui ont été manifestement contremarqués après coup (pl. 13). Le premier porte la trace d'un limage préalable. Les trois suivants ont été rechargés de plomb avant que ne soit apposé le poinçon IB couronnés. Les deux derniers de ce cliché nous semblent également avoir été marqués une seconde fois. Ils portent, l'un et l'autre, deux poinçons IB. Celui apposé postérieurement est du modèle utilisé par l'atelier de Jacques Blanc dans la période de 1720 à 1740.

Ces cinq poids, à la vérité, ne portent pas le «poinçon de la Seigneurie» prescrit par le Règlement.

Jean-Henri Blanc est décédé au maximum deux ans après avoir été investi de sa nouvelle fonction. Fut-il remplacé et par qui? On l'ignore

²³ Nous remercions encore MM. P.-E. Martin et G. Vaucher, archivistes à Genève, de leur aide dans nos recherches.

Les six poids sus-mentionnés ont été réajustés, pensons-nous, par le fils de Jean-Henri. N'étant pas balancier juré lui-même, il n'aura pas pu apposer le poinçon de Genève mais seulement sa marque personnelle.

A notre planche 12, nous avons reproduit cinq autres dénéraux portant le poinçon aux armes de Genève. Trois, de ces poinçons, ont été très certainement apposés par Jean-Henri Blanc (II, IV, V). Le poids nº I, de cette planche, émane, semble-t-il, de l'atelier monétaire lui-même. Les deux derniers poids (III, VI) sont postérieurs. Les poinçons, aux armes de Genève, ont donc été apposés sur ces deux derniers poids par un balancier juré successeur de Jean-Henri Blanc. Nous voyons là que le poinçonnage des poids et balances introduit par le Règlement de 1723 à 1726 a été maintenu. Nous y voyons une des origines du contrôle moderne des poids et mesures.

LA RÉGLEMENTATION DES DÉNÉRAUX, A BERNE

Le grand souci de LL.EE. de Berne, en matière monétaire – préoccupation partagée par les Cantons et Etats – était la lutte contre les monnaies étrangères, fausses, rognées ou celles circulant à des cours surfaits. Il y eut de tous temps des marchands et des changeurs peu honnêtes, abusant de la crédulité et de l'ignorance du menu peuple. Les poids monétaires pouvaient aussi se limer ou être surchargés; leur emploi donnait un semblant de précision, la fraude n'en était que plus facile.

Le peuple, constamment trompé au change, s'en plaignait, les bonnes monnaies quittaient le pays, et les caisses de LL.EE. en pâtissaient lors de la perception des redevances. De bonne heure, on tenta d'y remédier en prescrivant tout d'abord de peser les monnaies. Nous avons retrouvé, sur ce point, plusieurs ordonnances; il nous paraît utile de les rappeler, car elles nous renseignent sur les monnaies incriminées:

```
en 1540, 1541, 1542 (testons), 1588 et 1589 (francs et ducatons), 1592 (ducatons), 1602, 1608, 1612, 1627, 1656 (toutes monnaies), 1657 (demi-écus), 1673 (florins de Schwyz), 1764 (louis d'or)
```

Le but de la pesée des pièces était d'abord de s'assurer qu'elles n'étaient pas fausses, partant beaucoup trop légères. Nombre d'entre elles, de bonne fabrique, étaient usées ou rognées. Une série d'ordonnances précisent combien de grains, au maximum, pouvaient manquer à la pièce pour être admise à la circulation.

- en 1588 pas plus de 8 grains (francs et testons), prescription modifiée peu après
 - 1589 jusqu'à 4 ou 5 grains, les francs et testons sont admis ; on ne pourra refuser que ceux par trop rognés
 - Nous ignorons sur la pression de qui cet amendement fut apporté: souverain étranger, changeurs, usagers, on ne sait. Il évoque pour nous les difficultés du problème, les tâtonnements de LL.EE., les réactions du peuple.
 - 1592 un demi-quintlin (ducatons de Venise), personne ne peut être contraint d'accepter les autres ducatons qui n'ont pas le poids régulier.

1759 le cours des ducats «de poids et de bon aloi» est autorisé, pourvu qu'ils pèsent le dénéral (en allemand: alte Dukaten-Stein, sogenannte Kopfgewicht) de 2 den. 17 gr. (ducat aux deux têtes, nº 66).

Pour chaque grain manquant, il fallait faire un décompte. Plusieurs ordonnances le précisent, et fixent la somme à déduire pour chaque grain.

- 1542 3 deniers pour chacun des trois premiers grains, 1 pour les suivants (testons), ordonnance modifiée quelques jours plus tard: jusqu'à 2 grains, doivent être acceptés pour bons, pour les 3^e, 4^e et 5^e grains, décompter 3 deniers, mais un seul pour les suivants. Nouvel exemple de protestations contre une ordonnance trop stricte.
- 1588 3 liards par grain (francs et testons).
- 1608 2 1/2 creuzers par grain d'or, 1/2 pour l'argent.
- 1640 I batz par grain d'or, I creuzer pour l'argent.
- 1653 I batz par grain (doublons d'Espagne).
- 1657 I creuzer par grain (pour l'argent).
- 1749 5 creuzers par grain (ducats).
- 1786 2 sols 3 deniers par grain (louis d'or).

Plusieurs textes constatent que les marchands et changeurs fraudaient :

- 1589 on use de poids inexacts (francs et testons).
- 1608 les marchands étrangers usent de faux poids.
- 1654 on décompte 4 batz par grain manquant, au lieu d'un batz, selon les ordonnances.
- 1761 ceux qui achètent ou vendent des matières d'or ou d'argent doivent utiliser des poids fabriqués, ajustés ou poinçonnés par l'étalonneur-juré.

LL.EE se préoccupent de procurer à leurs monnayeurs, les dénéraux des monnaies étrangères

- cf. ACB. TMB., Y, p. 81 et 279, KK, p. 660, MM, p. 634, OO, p. 567.
 - 1588 les maîtres-monnayeurs sont pourvus de poids monétaires (francs et testons).
 - 1592 la diète de Baden a décidé de faire fabriquer à Zurich des poids monétaires. LL.EE. de Berne en ont fait faire par leurs monnayeurs. Ils sont poinçonnés de l'ours de Berne (ducatons, entiers, demi et quarts).
 - 1657 les poids utilisés ne sont pas conformes à ceux de France; LL.EE. ont fait vérifier le leur sur celui de France (quarts d'écus).

Ces dénéraux sont distribués aux autorités locales, et mis à disposition du public.

- 1592 on peut se procurer auprès des monnayeurs, contre paiement, les dénéraux des ducatons.
- 1608 Il faut se servir des dénéraux qui sont déposés, en chaque lieu, auprès des autorités.
- 1613 On peut se procurer à Berne les poids nécessaires.
- 1627 Il doit y avoir dans chaque bourg et village les poids nécessaires pour peser les monnaies.
- 1642 Envoi aux baillis des dénéraux des écus (entiers, demi et quarts), avec les grains correspondants, afin que chacun puisse, sur ce modèle, se faire les poids nécessaires, en plomb, pour son usage personnel.

1657 chacun peut se procurer des dénéraux auprès du maître des monnaies, de même que les grains.

D'une manière générale, il était recommandé de ne pas accepter les nouvelles monnaies. Quelques textes interdisent même de le faire, tant que leur essai n'en a pas été fait par l'autorité.

- 1598 Que personne ne prenne de monnaies inconnues
- 1614 interdiction de prendre de nouvelles monnaies, avant qu'elles n'aient été essayées et évaluées par Berne, et autorisées
- 1619 des monnaies circulent, avant d'avoir été éprouvées.

Nous ne connaissons pas à Berne de fabriquant de poids monétaires, alors qu'il en existait toute une corporation à Lyon, et que Genève a eu le sien, fort actif. Les textes cités ci-dessus nous incitent à penser que LL.EE. de Berne en avaient réservé le monopole à leur atelier monétaire. Les poids monétaires portant le poinçon de Berne sont rares; beaucoup probablement n'avaient pas même de contremarque et ont disparu à la fonte, lors de l'introduction de la monnaie fédérale, en 1850.

DU COURS DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les monnaies étrangères circulaient comme des marchandises. Leur prix s'établissait en fonction de leur valeur intrinsèque; cela est vrai surtout pour les grosses monnaies d'or et d'argent, à caractère international, les seules dont nous nous occupons ici.²⁴

Dès l'apparition d'une nouvelle monnaie étrangère, les Cantons, de même que chaque Etat, se préoccupaient d'en connaître la valeur. Ils se renseignaient tout d'abord auprès de l'atelier monétaire qui les avait frappées. Ils en demandaient le titre, le poids et s'en procuraient les dénéraux, pour les distribuer à leurs percepteurs. Faute de ces renseignements, ils faisaient essayer ces pièces dans leurs propres ateliers monétaires. Par voie de mandats, les évaluations en monnaie locale étaient portées à la connaissance du public.

Dans un travail précédent, nous avons étudié la réglementation de la circulation monétaire sur les terres de LL.EE. de Berne ²⁵, et signalé nombre de textes d'archives illustrant cette préoccupation du souverain de protéger ses sujets contre une surestimation des monnaies étrangères, et d'autre part l'acceptation pour bonnes, de pièces rognées ou celles imitées par des ateliers clandestins. Les mandats, manuscrits au XVIe siècle, sont peu à peu imprimés et portent souvent la reproduction des monnaies. De temps en temps paraît une évaluation générale des principales monnaies en

²⁴ Le lecteur relira avec profit l'article de A. Dieudonné: «Des espèces de circulation internationale en Europe, depuis saint Louis», notamment la période de 1643 à 1795, paru dans la Rev. suisse de numismatique, t. XXII, pp. 5 et ss. (1920).

²⁵ Martin, Colin, La réglementation bernoise des monnaies au Pays de Vaud, Lausanne 1940.

circulation. Ces documents sont précieux, car ils nous donnent l'image de la monnaie effectivement utilisée, et les fluctuations des cours. Leur variation est une hausse constante, par rapport à la monnaie de compte locale.

Jusqu'au début du XVIIIe siècle, les monnaies d'or, les grosses monnaies d'argent ne sont mentionnées que sporadiquement dans les mandats monétaires de Berne. Dès 1730 leur nombre augmente considérablement. De même, nous avons pu constater que les boîtes de changeur fabriquées par l'atelier de Jacques Blanc, qui ne renfermaient qu'une douzaine de poids jusqu'en 1726, en comptent 55 dès 1755.

Quelques boîtes portent des annotations manuscrites de la valeur des monnaies. Ces indications sont précieuses: elles permettent, par comparaison avec les ordonnances monétaires, de dater ces inscriptions, et de dire à quelle période la boîte a été utilisée. La boîte de Château d'Oex, si complète, comporte l'indication en batz de Berne, du cours de toutes les pièces.

Demole, qui a dépouillé les archives de Genève, a publié tous les cours qu'il avait rencontrés. Pour Berne, nous avons retrouvé aux archives de Berne et de Lausanne, plus de 800 mandats, relatifs à la monnaie. Les analyses et références ont été publiées pour la période de 1530 à 1630. Un fichier, déposé aux Archives cantonales vaudoises, donne le résumé et les cotes d'archives de Berne et Lausanne, pour les mandats de 1630 à 1798.

Pour la période qui nous occupe présentement, il nous a paru intéressant de dresser le tableau de la fluctuation des prix des monnaies étrangères, tels qu'ils ressortent des mandats bernois.

La boîte R, provenant du commis des sels de Bex, contient, au fond de chaque alvéole, un petit carton portant l'indication du cours de la monnaie. Ces cours nous ont permis d'établir qu'ils ont été écrits entre 1756 et 1784. Nous les indiquons dans le tableau qui va suivre.

DES NOMS DES MONNAIES RÉELLES

Dans la présente étude, nous avons utilisés les noms adoptés par les numismates pour leur classement. Ce système est arbitraire, car nombre de monnaies circulaient sous d'autres dénominations et c'est là une grande difficulté pour les historiens, lorsqu'ils trouvent une mention de monnaie dans les documents d'archives. Dans l'espoir d'apporter quelque clarté sur ce point, et de faciliter les chercheurs, nous donnerons, ci-après, dans l'ordre de notre catalogue des dénéraux, les diverses appellations de ces monnaies, telles que nous les avons vues annotées sur les boîtes de changeurs, ou indiquées dans les ordonnances monétaires de Genève et de Berne. Nous indiquons également leurs cours d'émission, quelquefois utilisé pour les désigner.

Nous n'avons pas indiqué les dénominations en langue allemande, que l'on trouvera facilement, car tous les mandats de Berne sont publiés en deux langues.

MONNAIES D'OR

Dénéral No.	Monnaie dates de frappe cours d'émission	autres désignations	date du mandat bernois	cours en batz de Berne
6	Louis aux 4 L.	doublon	1723	125
	(1693–1695)	louis d'or vieux	1724	120-125
	14 livres	louis vieux	1725	122
	14 livies	vieux doublon de France	1730	125
		vieux louis d'or	1733	125
		louis vieux	1744	125
		vieille pistole de France	1756	127
		pistole de France	1759	127
		vieille pistole de France	1777	127
	Dans les boîtes, cette pièce est désignée par la mention 11 livres 10. C'est son cours, Genève, à la suite de l'ordonnance du 6 juillet 1716.			
12	Louis aux insignes (1704–1709) 15 livres	boîte R		127
18	Louis au soleil	Louis d'or neuf	1710	$137^{1/2}$
18		Louis au soleil	1710	13/-/2
	(1709–1715)	dito	1725 1726	148
	Louis aux 8 L.	dito	1744	153
	(1715–1716)	louis soleil	1756	155
	20 livres	louis au poupon	1756	
	20 11/100	louis au soleil	1759	155 155
		dito	1777	155
		boîte R	1///	155
	Dans les boîtes, ont lit, sous cett taxée le 17 janvier 1714: 13 liv	te pièce: 14 livres. C'est son co		où elle fut
25	Louis de Noailles	nouveau louis d'or	1718	210
	(1716–1718) 30 livres	louis de Noailles louis aux 4 écus	1725	222
	30 livies	louis de Noailles	1744	229
		Noailles	1756	232
		dito	1759	232
		dito	1777	232
		boîte R		232
	On lit, sur les boîtes: 21 liv., co	ours donné à Genève, par l'ord	onnance du 3	o décembre
27	Louis de Malte	nouveau louis d'or	1720	168
/	(1718–1719)	louis à la croix de Malte	1725	178
		louis de Malte	1744	183
	36 livres	croix de Malte	1756	185
		dito	1759	185
		dito	1777	185

29	Louis aux 2 L couronnées	Louis d'or	1723	121
-)	(1720–1723)	louis aux 2 L	1725	178
	110000	louis JL	1734	pas oblig.
	54 livres	boîte R	-/34	185
		2010 20		20)
34	Louis mirliton	Louis mirliton	1725	119
	(1723–1725)	doublon mirliton	1730	121
	27 livres	louis mirliton	1733	120
	2/11/100	dito	1744	122
		mirliton	1756	124
		dito	1759	124
		dito	1777	124
		boîte R		124
	On lit, sur les boîtes, l'annotation	on: 11 liv. 5, son cours à Genève.		
38	Louis aux lunettes	Louis d'or neuf aux écussons	1734	155
9	(1726–1728)	louis aux écus	1744	153
		louis neuf aux 2 écus	1756	160
	20 livres	louis neuf aux écussons	1759	160
	Louis au bandeau	louis neuf	1777	160
	(1740–1765)	louis d'or	1786	164
	24 livres	boîte R		160
	Louis	Louis d'or	1786	156
	(1786–1788)	dito	1790	à volonté
	24 livres	circulait, en fait, à		160
	24 11v1es			
	20 livres	Pièce d'or de France,		
	(1793–)	à la couronne de chêne	1793	160
	(-175)			
47	Pistole de Genève	pistole de Genève	1756	109
• •	(1752–1772)	dito	1759	109
	35 florins	dito	1777	109
	5) HOTHIS	boîte R		109
48	Doppia de Savoie	pistole de Savoie	1744	121
40		dito	1756	123
	(1741–1742)	dito	1759	123
	18 lires	dito	1777	123
		boîte R	-///	123
				3
50	Doppia de Savoie	nouvelle pistole	1756	183
	(1755–1773)	nouvelle pistole de Savoie	1759	183
	24 lires	dito	1777	183
	24 11100	boîte R		183
58	Moeda, du Portugal	réaux du Portugal	1732	195
50		petit Moidor	1759	205
	(1667–1722)	dito	1777	205
		boîte R: lisbonine	-111	205
		ZOZEC ZE. MODOMINE		20)

62	Dobra, du Portugal	pièce d'or du Portugal	1742	226-2
	(1722-1777)	gros Moidor	1759	275
	8 escudos	ou Lisbonine	1777	275
	o escudos	boîte R: portugaise		275
66	Ducat, d'Espagne	ducat	1653	57
*	(1474–1621)	ducat	1725	60-2
	(14/4 1021)	8	1744	69
		* * *	1756	70
			1759	70
			1777	70
		boîte R		70
73	Pistole, d'Espagne	pistole d'Espagne	1653	104
15	dès 1537	doublon d'Espagne	1653	100
	465 1957	pistole	1686	IIO
		dito	1724	120-125
		vieux doublon d'Espagne	1730	125
		pistole d'Espagne	1744	125
		dito	1756	127
		dito	1759	127
		dito	1777	127
		boîte R		127
85	Pistole de Florence	boîte R: pistole d'Italie		(123)

GROSSES MONNAIES D'ARGENT

40	de France (1641–1709) 3 livres 3 livres 6 den. dès 1689 3 livres 12 den. dès 1693	écu neuf écu blanc écu de France louis blanc vieux dito louis blanc, écu vieux louis blanc	1712 1718 1723 1724 1725 1744 1756	35 35 33 33 ¹ / ₃ 33 35 36
	4 livres, dès 1704	louis blanc vieux	1777	interdit
	Ecu bidet, aux armes de France (1716–1718) 5 livres	bidet aux armes de France bidet écu bidet bidet vertugadin	1744 1756 1759 1777	32 32 32 32
	Ecu aux 8 L, de France (1724–1725) 4 livres	nouveaux écus de 1724 écu aux 8 L. bidet nouveau LL dito dito	1725 1730 1756 1759 1777	29 30 31 31 31

42	Ecu aux lauriers, de France	écu de France	1726	36
	(1726–1740)	écu neuf aux palmes	1734	39
5 livres	5. 6 6 5.	écu à la palme	1744	38-2
	5 livies	écu vieux de France	1756	40
		écu neuf à la palme	1759	40
		dito	1777	40
		dito	1790	40
42	Ecu au bandeau, de France	écu patagon	1744	33
•	(1740–1770) 6 livres	vieux patagon	1777	33
		boîte R *		33

* Cette indication est erronnée. Le dénéral est celui de l'écu-blanc, de 27,35 grammes (n° 40), alors que le cours de 33 batz est celui de l'écu au bandeau, pesant 29,55 grammes. La distinction toutefois, dans les textes, entre les différents écus, est fort difficile à établir.

	difficile à établir.			
	Ecu couronne	écu couronne	1730	40-1
	(1709–1715)	écu aux 3 couronnes	1741	40
	5 livres	écu vieux de France	1756	40
) IIVICS	écu vieux aux couronnes	1759	40
		dito	1777	40
	Ecu au Génie, de France	écu de France au génie	1792	40
	(1792–1793)			
	6 livres			1404
	Saula la Saucia	écu neuf de Savoie	1755	15
53	Scudo, de Savoie	dito	1755 1756	45
	(1755–1772)	dito	2 (5)	45-2
	6 lires	écu de Savoie	1759 1777	45-2 45-2
		ecu de Savoie	1784	47
		boîte R	1/04	47 $45^{1/2}$
	DI:1:		-6	
	Philippe d'argent de Flandre	Philips-Thaler	1653	30
	(1527–1665)	dito	1658	30
		vieux écus d'Espagne	1726	30
80	Dalle de Bourgogne	écu blanc d'Espagne	1725	32
	(1621–1665)	écu d'Espagne	1746	34-2
	(écu neuf d'Espagne	1756	35-2
		écu aux colonnes	1759	35-2
		écu neuf d'Espagne	1777	35-2
		dito	1792	36–2
		boîte R		$35^{1/2}$
89	Ducaton ou Bajoire	ducaton	1653	34
	(1598–1665)	bajoire	1723	40
	(1)90 100)/	dito	1724	40
		dito	1725	40
		dito	1744	42
		écu de 5 livres	1756	43
		bajoire	1759	43
		dito	1777	43
		boîte R		43

93	Croisat,	croisat	1725	48
ou scudo stretto de Gên (1596–1797) 11 d. 8 de fin	ou scudo stretto de Gênes	dito	1747	50
		dito	1756	50
		dito	1759	50
		génovine	1768	50
	30 d. de poids	boîte R		50

CONCLUSION

Arrivé au terme de notre étude quelques remarques générales s'imposent.

Attiré, il y a quelques années, par les boîtes de changeurs, objets discrets et méconnus de nos musées, nous ne soupçonnions pas, et de loin, tous les problèmes qu'ils pouvaient poser aux amateurs d'histoire monétaire. Il nous apparaît, aujourd'hui, que nous n'avons en réalité fait que soulever le voile sur la question extraordinairement complexe de la circulation des monnaies sous l'ancien régime.

Dès la reprise du commerce international, à la fin du moyen âge, les monnaies suivent les marchands dans leurs déplacements et chaque homme d'affaires se double inéluctablement d'un changeur. Peser les monnaies était une manière de les distinguer les unes des autres, de s'assurer aussi qu'elles n'étaient ni rognées, ni trop légères, donc fausses. Imités des fiertons, utilisés dans les ateliers monétaires, les dénéraux sont une création du commerce de l'argent. Assez simple dans sa conception, un poids par monnaie, ce mode de vérification se révéla peu adaptable à l'augmentation du nombre des monnaies en circulation et à la variation constante des poids et des types.

Il est vrai que le même dénéral pouvait être utilisé pour peser d'autres monnaies de même poids. Aussi, pour faciliter les changeurs quelques ordonnances monétaires reproduisent-elles l'image du dénéral en regard des différentes pièces qu'il permettait de peser. Nous en donnons un exemple à notre planche 14.

Dès le milieu du XVIIIe siècle, déjà, quelques changeurs commencent à utiliser non plus les dénéraux mais des poids ordinaires en s'aidant d'une tabelle du poids des monnaies. En cela, Jacques Blanc fait figure de précurseur puisqu'une de ses boîtes (I, pl. 6) comporte, outre les dénéraux, une série de poids du système pondéral.

Les boîtes portant la marque de Jacques Blanc, tantôt à Lyon, tantôt à Genève, posaient un problème que Dieudonné et Blanchet avaient cru résoudre. Sur ce point nos investigations ont permis de faire la lumière. On pourrait se demander encore pour quelles raisons Jacques Blanc a transféré son atelier de Lyon à Genève. La recrudescence des conflits religieux en France nous paraît être l'hypothèse la plus vraisemblable; admis à Genève, Jacques Blanc était certainement réformé. Nous savons, d'autre part, que les foires de Lyon avaient subi une réelle décadence à la fin du XVIe siècle, alors que la situation de Genève comme place bancaire s'affermissait. ²⁶

²⁶ Lapeyre, H., Une famille de marchands, les Ruiz, Paris 1955, pp. 456 et ss. et Vigne, Marcel, La banque à Lyon, du XVe au XVIIIe siècle. Lyon et Paris, 1903.

L'examen des poids de Jacques Blanc, eux-mêmes, ne manque pas d'intérêt. En effet, des 97 dénéraux fabriqués par lui, à Genève, 30 sont inédits et 29 des variantes de ceux publiés par Dieudonné dans son Manuel. Les boîtes de Jacques Blanc comportent toute une série de dénéraux que l'on ne retrouve pas dans les boîtes françaises. Composées pour Genève et le Pays de Vaud, ces boîtes illustrent les particularités de notre région en ce qui concerne le commerce et la circulation monétaire.

Les appellations inscrites sur les boîtes nous renseignent sur les noms donnés aux monnaies elles-mêmes, dans notre pays. Une comparaison s'imposait avec les termes utilisés dans les ordonnances monétaires. Elle nous révèle la grande imprécision des appellations et partant la difficulté qu'il y a, pour les historiens, de savoir exactement à quelles monnaies correspondent les termes utilisés dans les textes. Dans l'espoir d'apporter quelque clarté nous avons indiqués toutes les évaluations officielles avec, en regard, les termes utilisés. Le lecteur pourra ainsi savoir exactement, dans chaque cas particulier, de quelles pièces il s'agit. Le renvoi au catalogue des dénéraux lui en indiquera le poids et la référence exacts.

Ce travail ne résout certes pas toutes les questions. Si imparfait qu'il soit, il devrait, dans notre esprit, attirer l'attention sur la grande complexité du système monétaire de l'ancien régime et la difficulté qui en résulte pour l'interprétation des documents. Les historiens n'y trouveront pas ce qu'ils nous demandent souvent, les équivalences en monnaie actuelle. C'est là une tout autre question, que la numismatique ne peut résoudre. La valeur intrinsèque, en grammes d'or fin, est une chose, le pouvoir d'achat des monnaies une autre. Ce dernier varie selon des règles que seuls expliquent les économistes. Ils nous apprennent que le prix des marchandises, la valeur de la terre et des immeubles, le salaire de la main d'œuvre, varient d'un lieu à l'autre et, dans les périodes de crises économiques, d'une année à l'autre. L'effort des gouvernements a toujours été de réprimer la hausse des prix des marchandises et ceux des monnaies, qui en sont également. La taxation des monnaies étrangères, l'interdiction de les accepter à plus haut prix, est pour nous la preuve de leur hausse constante. Il y a en toutes époques une sorte de marché noir des monnaies. Il en découle que même les cours indiqués par les ordonnances monétaires doivent être interprétés avec circonspection. La fréquence des mises en garde est l'indice que les cours officiels n'étaient pas observés et qu'en réalité ils étaient outrepassés dans le commerce.

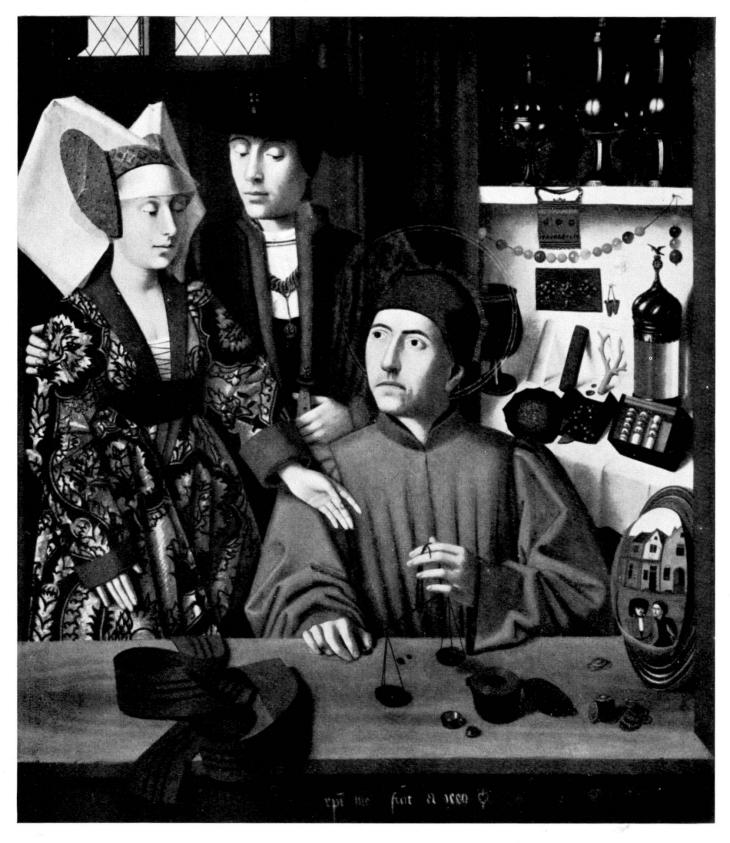
Puisse néanmoins cette étude intéresser les numismates suisses et les inciter à rassembler à leur tour de semblables documents pour d'autres régions de la Suisse. Ces travaux préliminaires seront utiles, nous semble-t-il, à une œuvre d'ensemble sur l'histoire des monnaies et leur circulation en Suisse, publication que les historiens économistes réclament à juste titre à la numismatique.

Ancienne copie d'après Marinus van Roymerswaele Banqui

Banquier utilisant une boîte de changeur

(reproduction autorisé gracieusement)

Anvers, Musée royal des Beaux-arts



Saint-Eloi, orfèvre, présente une bague aux fiancés

Petrus Christus daté 1449

New York Collection Lehman

(reproduction autorisé gracieusement)





DE LA PART

De Nos Magnifiques & Tres-Honorés Seigneurs Sindics & Conseil de cette Cité.



OVR éviter les abus & desordres qui se peuvent commettre au fait des poids & trébuchets servans à peser Por & l'argent, sur la fidelité & justesse desquels tout le Public se repose, Nosdits Tres-Honorés Seigneurs ayans sur ce oui le rapport des Seigneurs Commis en la Chambre du negoce, ont trouvé à propos de saire le Reiglement suivant.

Que tous les Marchands de cette Ville ayent à faire porter incessamment leurs trébuchets, & poids de Marc chez le sieur Blanc Maître Balancier juré, pour être par luy examinez, & rendus conformes aux Matrices des poids de cette Ville qui sont entre ses mains; & en suite par luy marqués au poinçon de la Seigneurie, & à la marque dudit Blanc, à peine à ceux qui se servitont d'ores-enavant des poids non marqués audit poinçon & marque de cinquante slorins d'amende.

Et pour empêcher les contestes frequentes qui arrivent entre les Negotians dans le pesage des especes, il est ordonné que lors qu'on ne pourra convenir du poids desdites especes, on les sera peser audit sieur Blanc, à la declaration duquel on se devra tenir.

Le Salaire dudit Maître Balancier se payera comme s'ensuit.

De toutes les pistoles qu'on luy sera peler luy sera payé trois densers par pistole, & ce aux dépens du tort ayant.

De tous les poids neufs qu'il donnera dez la quadruple jusques à la demi pistole, sans distinction, suy sera payé quatre sols par piece, & de tous les

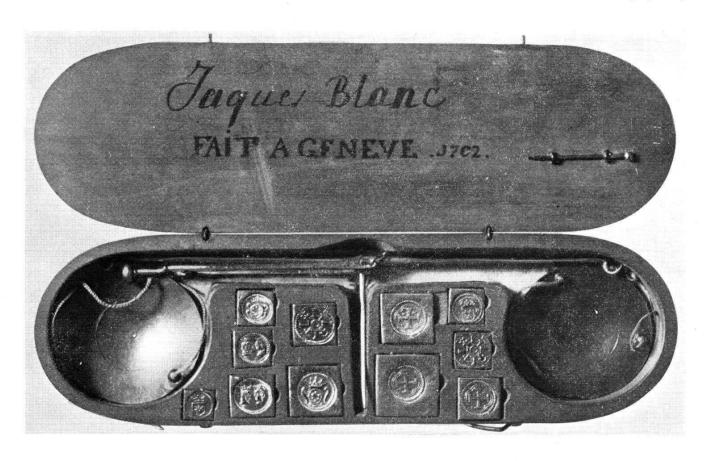
vieux qu'il racommodera & marquera deux sols.

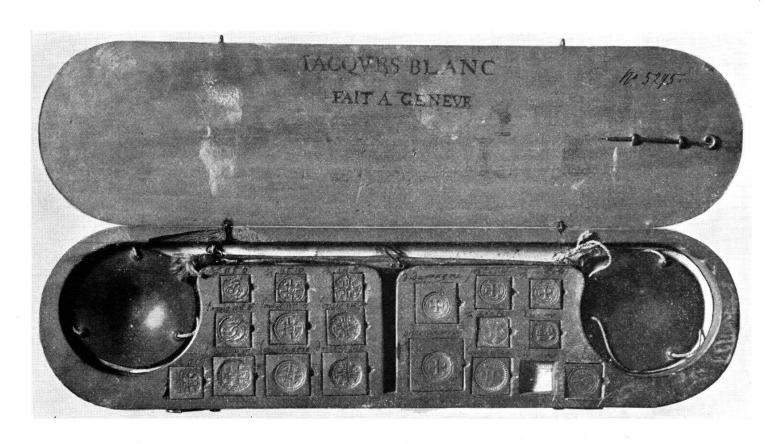
De tous les poids de Marc qu'il accommodera & marquera dez un Marc jusques à deux Marcs la boiste luy sera payé un florin par boiste, des poids de trois jusques à quattre Marcs deux sols par piece, & des gros poids des quinze jusques à quarante Marcs un florin par piece.



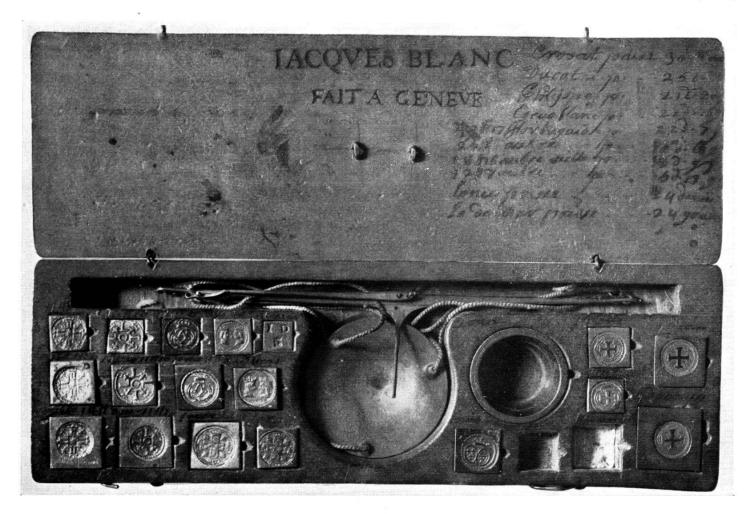


Boîtes A et B

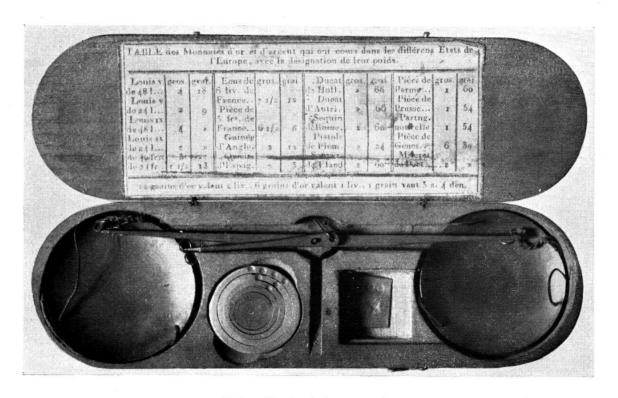




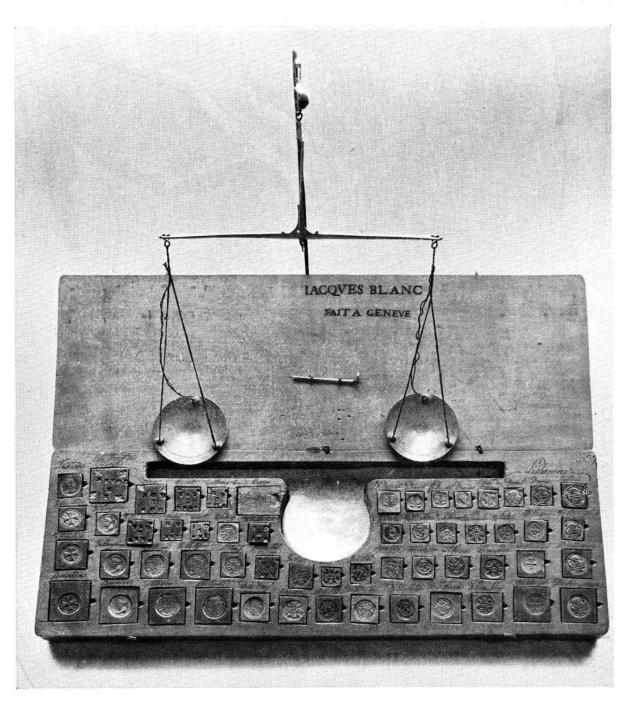
Boîtes H et K



Boîte I



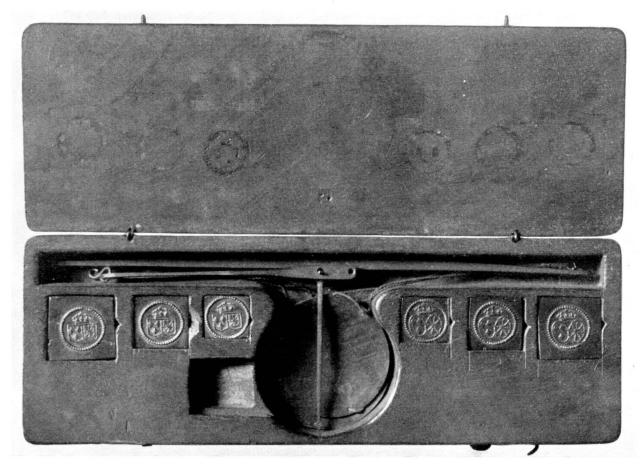
Boîte décrite à la page 60



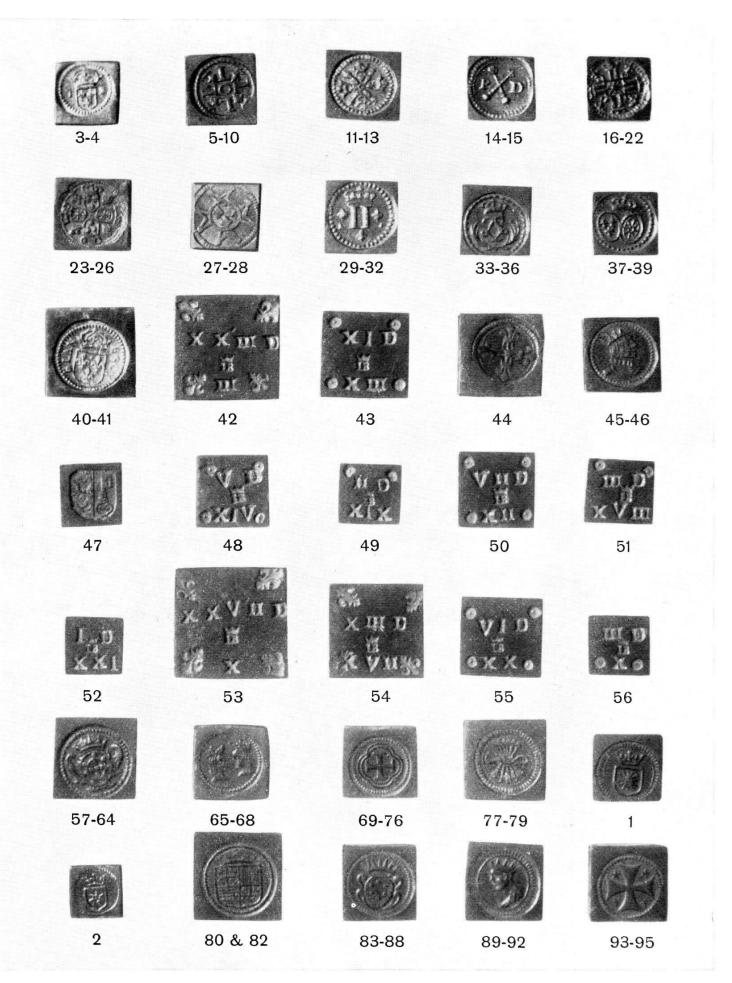
Boîte R



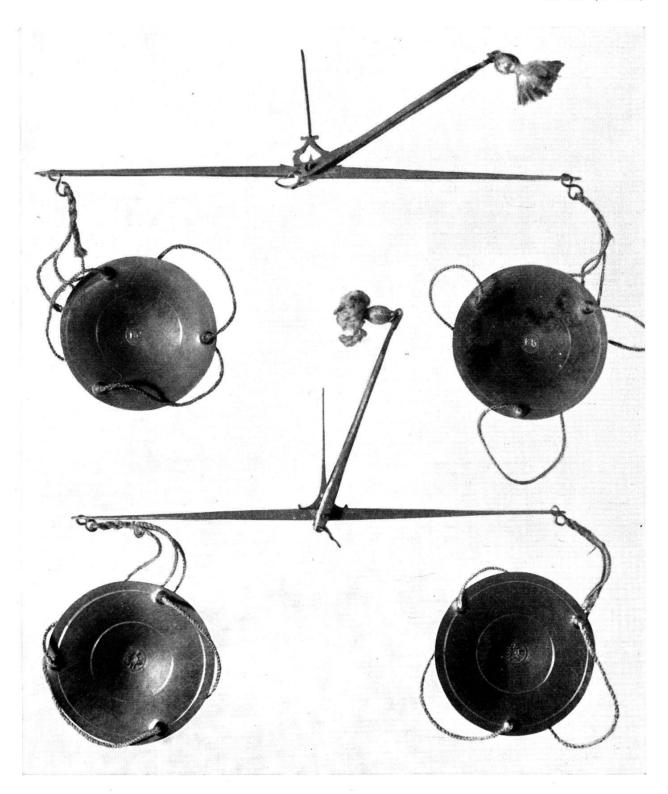
Boîte F



Boîte décrite à la page 94

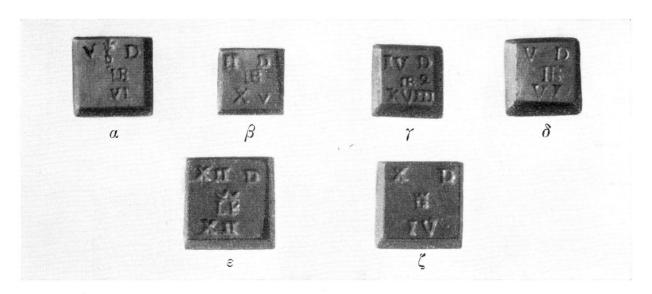


Dénéraux de Jacques Blanc

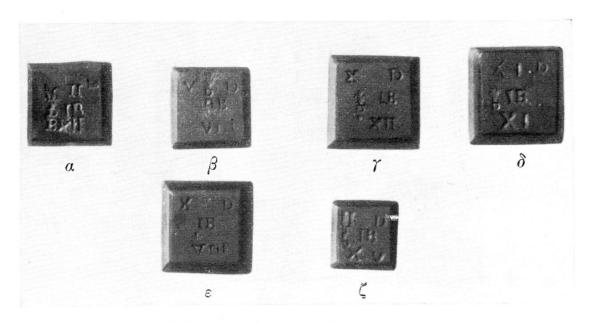


Plateaux de balance, portant le poinçon de Jacques Blanc
Boîte C (I. Blanc)

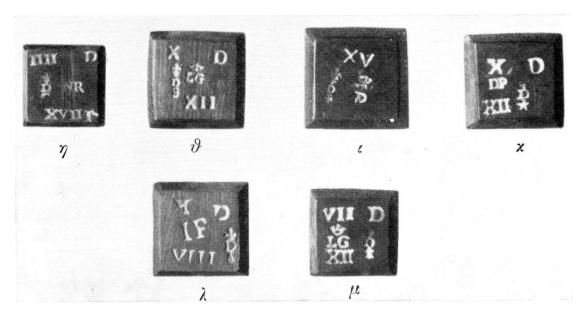
Boîte G (I. B.)



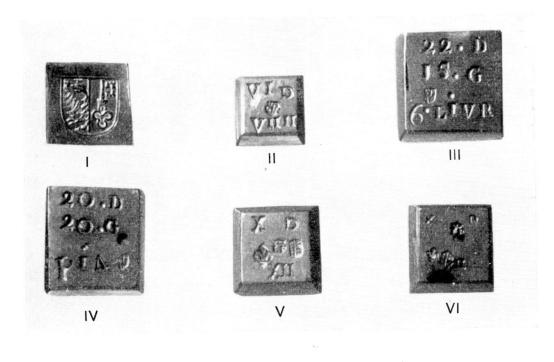
Poinçons de Jacques Blanc

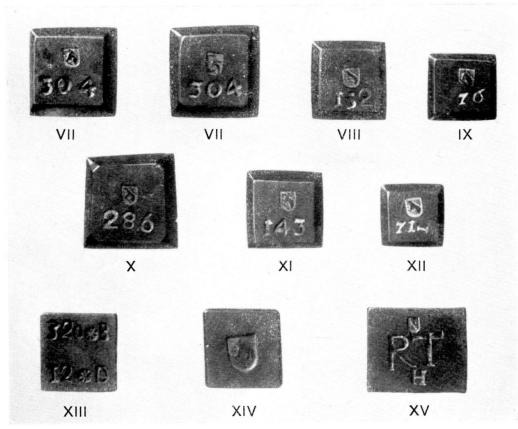


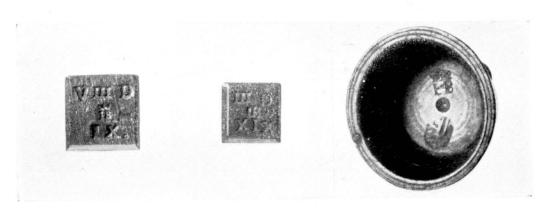
Poinçons de Lyon et de Jacques Blanc

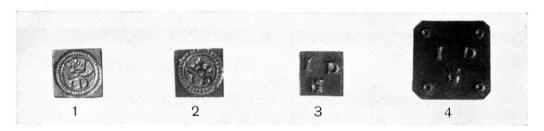


Autres poinçons de Lyon

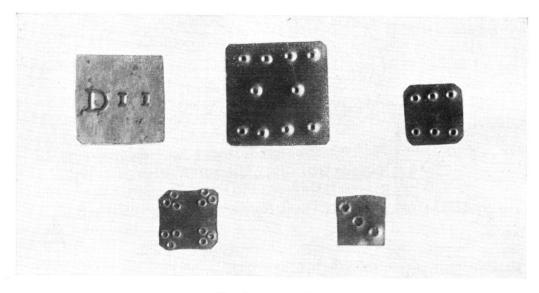








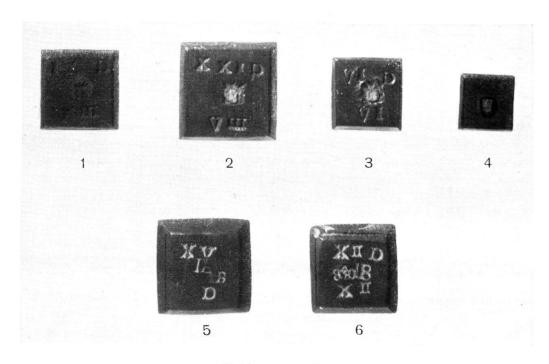
Deniers



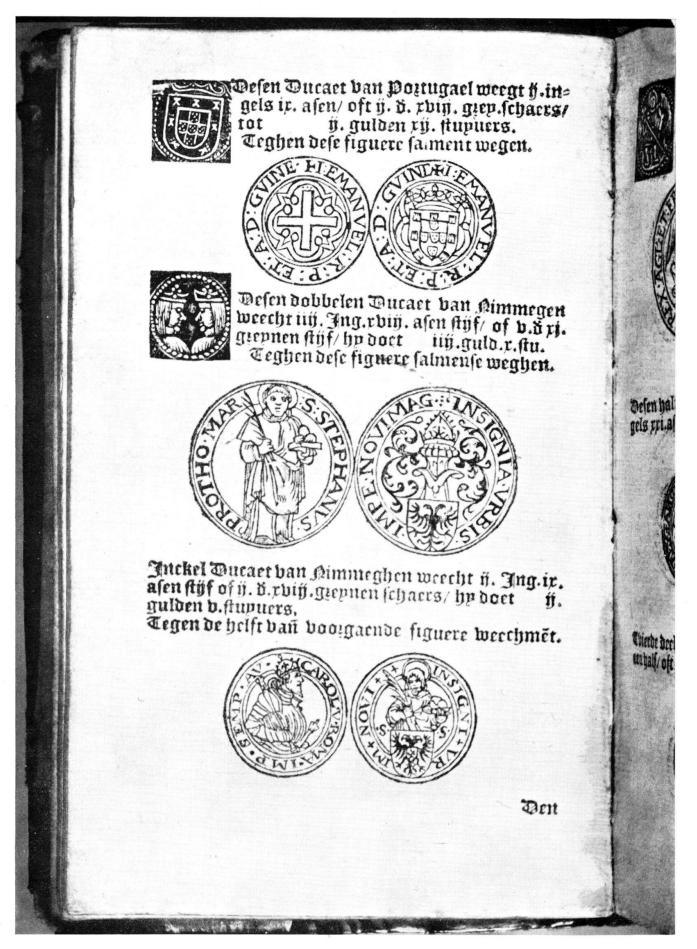
Deniers et grains



1/4 d'écu (revers)



Poids remarqués



Page de l'Ordonnantie Provisionael ons Heeren des Conincx, etc., imprimée à Anvers, par Guilliaem van Parijs, en 1575.

Dénéral de la cruzade d'or d'Emmanuel I^{er} du Portugal (1495–1521), D. 126, var. Dénéral du double ducat d'Isabelle et Ferdinand (1474–1504), utilisé ici pour peser une pièce de même poids, frappée à Nimègue, nº 65.